Gap *en mag*

Le magazine de la ville de Gap
Numéro 66 - Automne 2026



Économie

Ces commerces indépendants qui font la richesse du centre-ville

Mobilité
Des vélos à assistance électrique en libre-service

Handicap
Les crèches et centres de loisirs, leviers de l'inclusion

Portrait
Gilles Charensol, le premier de cordée de la Cinémathèque de montagne

Gapnotreville villedegap www.ville-gap.fr

leQuattro

PROCHAINES DATES - 2027

CAROLINE ROMANCE



THÉ DANSANT
Dimanche 17 janvier
14h30

GAROU



GAROU SOLO
Mardi 23 février
20h30

SARAH SCHWAB



ELLES & MOI
Jeudi 28 janvier
20h30

SANDRA & ERIC BOUVELLE



THÉ DANSANT
Dimanche 28 février
14h30

AMANDINE MUSICHINI



THÉ DANSANT
Dimanche 31 janvier
14h30

FRÉDÉRIC BUCH



THÉ DANSANT
Dimanche 7 mars
14h30

CLOCLO



CLOCLO FOREVER
Samedi 13 février
20h

FRANCE GALL & MICHEL BERGER



L'HOMMAGE
Mercredi 17 mars
20h

THOMAS MARTY



NOUVEAU SPECTACLE
Vendredi 19 février
20h30

AMINE RADI



LA SUIVETTE
Mardi 23 mars
20h30

Retrouvez l'intégralité de notre programme sur www.lequattro.fr

Ville de Gap capitale douce

Terres de Gap D'ALPES ET DE SUD

Un centre-ville indissociable de la vitalité de ses commerces



Roger DIDIER, Maire de Gap

Nous avons la chance à Gap d'avoir un tissu commercial dense et dynamique. C'est aussi le fait des particularités de notre commerce de centre-ville, qui repose notamment sur de très nombreuses enseignes indépendantes, dont certaines revendiquent plusieurs décennies – et générations – d'existence. Vous en découvrirez quelques exemples dans ce magazine.

Notre commerce de centre-ville a aussi la chance de bénéficier d'une association, les Vitrines de Gap, qui célèbre cette année ses 30 ans. Au-delà de leur métier exigeant, des acteurs économiques prennent de leur temps pour faire vivre cette structure, en faire un lieu d'échange, d'action et de réflexion sur le commerce de proximité, organiser des animations, dont les plus retentissantes sont « les Nocturnes » qui font vibrer notre centre-ville chaque été, des opérations commerciales...

Nous ne pouvons que nous féliciter de ce dynamisme. Pour autant, nous ne pouvons pas nous cacher que la situation est fragile pour le commerce de proximité français. Les causes sont nombreuses : les habitudes de consommation changent profondément. Le commerce en ligne a pris une place considérable. L'inflation pèse de plus en plus sur le budget des ménages. Et les commerçants doivent composer avec tout cela, tout en faisant face à leurs propres charges, qui ne cessent d'augmenter, et à des attentes toujours plus fortes de leurs clients.

Nous ne devons pas baisser les bras. Nous devons continuer à travailler sur l'attractivité du centre-ville, sur son embellissement – comme nous venons de le faire avec l'esplanade du Tempo –, sa propreté, sa sécurité, son accessibilité, les mobilités, les animations... Face au contexte actuel, la municipalité a l'obligation d'agir – et elle le fait avec détermination depuis longtemps. Car ce sont les commerces, les artisans, les cafés, les restaurants, les terrasses, le marché, les animations (...) qui font l'attrait de notre centre-ville.

En 2027, nous organiserons des Assises du commerce. L'idée est à la fois d'entendre les réflexions et les propositions de nos acteurs économiques, et plus globalement des Gapençaises et des Gapençais, pour imaginer des actions innovantes, en profitant aussi d'un certain nombre d'expériences intéressantes d'autres villes moyennes.

Il ne s'agit pas d'être nostalgique, ni de nier les réalités qui s'imposent à nous. Il faudra continuer à s'adapter, utiliser les outils numériques, créer de nouvelles expériences, travailler davantage encore entre commerçants. Et préserver ainsi la proximité et la convivialité qui concourent tant à la qualité de vie à Gap !

SOMMAIRE



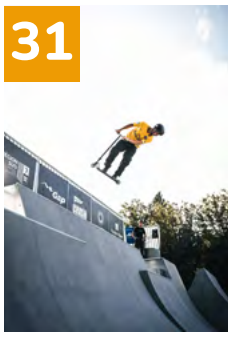












3 Edito du maire

5 ACTU

5 Gap notre ville
8 Quartiers
10 Travaux
14 Handicap : les crèches et centres de loisirs, leviers de l'inclusion
16 Des vélos à assistance électrique en libre-service
17 Pourquoi le stationnement doit-il être neutralisé devant les passages piétons ?
19 Le bel été de la Maison de pays de Gap-Bayard

20 DOSSIER

Ces commerces indépendants qui font la richesse du centre-ville

24 La nuit de l'orientation
25 Un carrefour giratoire, comment ça marche ?

26 MAGAZINE

26 Gilles Charensol, le premier de cordée de la Cinémathèque de montagne
28 La saison du Tempo
30 À ciel ouvert
31 Paroles d'utilisateurs du skatepark
32 Portfolio : Éclat(s) d'été

34 EXPRESSIONS

34 Majorité
35 Oppositions

36 PRATIQUE

36 Numéros utiles
37 État-civil
38 Agenda

Directeur de la publication : Roger DIDIER.

Rédaction : agence de communication Kangourou.

Crédits photos : Stéphane Demard (Ville de Gap), O. Sabatier (Parc national des Ecrins), Adobe Stock, CCI, Isabelle Cambos, Johanna Clerc, ESA Sport, Sébastien Audige, Ville de Gap (centres sociaux, direction de la Culture, direction de la Communication), agence de communication Kangourou.

Création graphique et mise en page : PAÏTACOM GAP

Impression : Trulli

LE CHIFFRE 40%

Un contrat a été signé entre la Ville et l'éco-organisme Alcome, dédié à la réduction des mégots sur la voie publique et financé par les fabricants de cigarettes. Le programme de lutte qui est mis en place dans ce cadre vise à diminuer le nombre de mégots abandonnés de 40 % d'ici 2027. Les actions prévues par Alcome reposent sur la sensibilisation des fumeurs, la fourniture de cendriers de poche ainsi que de dispositifs de collecte adaptés à l'espace public, la contribution aux opérations de nettoiement des rues et à l'organisation de l'enlèvement des mégots collectés par la Ville. Rappelons qu'un seul mégot peut contaminer entre 500 et 1000 litres d'eau, et qu'il met 10 à 25 ans à disparaître.

LE BON PLAN

TROUVER UN EMPLOI

Plus de 300 offres d'emploi seront proposées par une centaine d'entreprises lors de la Grande mobilisation pour l'emploi organisée par la Ville de Gap et France Travail le 5 novembre au Quattro. Ce grand rendez-vous annuel, initié par la municipalité, met en contact direct, sur un même site, les demandeurs d'emploi et les employeurs, qui embauchent en temps réel. Cet événement est également l'occasion de bénéficier de conseils pour ses entretiens et son CV, et de s'informer sur les offres de formation ou la création d'entreprise, grâce à la présence d'une vingtaine de partenaires et organismes de formation.

Rendez-vous le jeudi 5 novembre de 9h à 13h au Quattro.

Entrée libre.

Enquête emploi de l'Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise tout au long de l'année une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité sur l'ensemble du territoire, y compris à Gap. Cette étude vise à déterminer précisément le nombre de personnes en emploi, au chômage ou sans activité professionnelle (étudiants, retraités, etc.). Les résidents concernés reçoivent une lettre-avis présentant les modalités de l'enquête, et les enquêteurs de l'Insee, tenus au secret professionnel, sont munis d'une carte officielle. Les réponses resteront strictement confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques.

Défilé militaire le 14 juillet

La Fête nationale a été célébrée à Gap le 14 juillet, avec une cérémonie officielle organisée sur l'esplanade Desmichels, suivie du traditionnel défilé. Militaires du 4e Régiment de chasseurs, gendarmes, sapeurs-pompiers, brigade équestre de la Police municipale, Croix-Rouge et porte-drapeaux ont participé à ce temps fort, accompagné par l'Orchestre d'harmonie de la Ville. Plusieurs militaires – dont des carabiniers italiens, engagés dans la lutte contre l'immigration illégale – ont également été distingués pour leur engagement à cette occasion.



Une Gapençaise en lice pour l'élection de Miss 15-17 PACA

La Gapençaise Maëlie Clavel, 17 ans, sera la seule représentante des Hautes-Alpes à l'élection Miss 15-17 PACA 2026. À l'issue d'une sélection réunissant plus de 850 candidatures, cette élève du lycée Saint-Joseph a été retenue parmi les 24 finalistes. La finale se déroulera le samedi 21 novembre, dans les Alpes-Maritimes.

« À travers cette aventure, j'aimerais faire connaître mon parcours et porter un sujet qui me tient particulièrement à cœur : la confiance en soi. À travers les troubles du comportement alimentaire auxquels j'ai été confrontée, j'ai compris combien c'était important. C'est une cause qui me touche profondément et qui concerne malheureusement de nombreux adolescents. »

Pour la soutenir, vous pouvez voter pour elle (candidate n° 22) sur www.helloasso.com/associations/comite-miss-15-17-paca.





Le Rallye Monte-Carlo revient à Gap pour la 12ème fois

C'est officiel depuis le 7 septembre : Gap sera de nouveau la plaque tournante du Rallye Monte-Carlo, du 18 au 24 janvier 2027. La ville a déjà accueilli l'épreuve mythique de manière ininterrompue, de 2014 à 2021, et à nouveau depuis 2024. Une décision de l'Automobile-Club de

Monaco qui fait la « fierté » du maire de Gap, Roger Didier, qui se félicite de cette « confiance renouvelée. Nous avons tissé des liens étroits avec les organisateurs depuis de nombreuses années, et le savoir-faire de nos équipes est reconnu. »

La séance de mise au point (« Shakedown ») se déroulera à Gap, sur les routes de la Garde et de Rabou, le mercredi 20 janvier, à la veille du départ officiel à Monaco. La plaine des loisirs de Fontreyne accueillera la WRC Arena (parc d'assistance) et la fan zone, créée en 2024, retrouvera ses quartiers au parc Bernard-Givaudan voisin, avec le concours de l'association des acteurs économiques Gap Sud.

L'accueil du rallye impacte directement l'économie locale avec des retombées estimées en 2025 par l'office de tourisme Terres de Gap à 4,4 millions d'euros.

Le château de Charance rénové

La restauration de la façade et de la toiture du château de Charance a été inaugurée le 24 septembre par le maire, Roger Didier, et le directeur par intérim du Parc national des Écrins, Samuel Sempé. Les travaux ont consisté à rénover les façades et les corniches, en utilisant la chaux, réviser les volets et les menuiseries, remettre en état la toiture et les génoises, et réinstaller la crête faîtière, qui redonne au château une silhouette que les Gapençais avaient connue par le passé.

Propriété de la Ville depuis 1973, le château est occupé par le parc national depuis 1991 aux termes d'un bail emphytéotique, renouvelé pour 20 ans en 2022. À ce titre, l'organisme doit assurer l'entretien du bâtiment. Pour ces travaux de 850 000 €, il a bénéficié d'une subvention de 150 000€ de la Ville, et d'aides de l'Etat et du Département. Suivra la rénovation de la salle de réunion du rez-de-chaussée.


(Photo O. Sabatier/PNE)



Gap ambassadrice du don d'organes

Un panneau orné d'un ruban vert l'affiche désormais aux principales entrées de Gap : elle est une « Ville ambassadrice du don d'organes », la première du département. Répondant favorablement à la proposition du président de l'ADOT 05, René Vallarino, le maire, Roger Didier, considère que c'est une façon de sensibiliser la population à ce « geste de don de soi ». Alors que plus de 23 000 personnes en France sont en attente d'une greffe, le taux d'opposition au prélèvement progresse, malgré le fait que 74% des Français se disent favorables au don de leurs propres organes. Grâce à l'action de l'ADOT depuis 40 ans, l'hôpital de Gap est aujourd'hui établissement préleveur. Et la Ville s'emploiera à relayer les messages de sensibilisation pour que les Gapençais évoquent le sujet avec leurs proches et fassent connaître leur volonté en la matière.

Le pumptrack en fête

La 1ère édition du Festi'Pump, le 12 septembre, a attiré un public souvent très jeune sur le parcours inauguré durant l'été 2025 à Micropolis. Coorganisé par la Ville et l'association des acteurs économiques de Gap Sud, avec le soutien du club de roller Crash et d'autres associations du département, l'événement a été une réussite, mêlant compétitions, démonstrations et initiations, dans une ambiance très conviviale et familiale.



57 livres offerts à la ville

Publié en 2024 aux éditions du Fournel, « Le voleur de lettres » est le troisième livre jeunesse écrit par la Gapençaise Valérie Bergamini et illustré par Isabo Sanchez. Valérie Bergamini a décidé d'offrir 57 exemplaires de cet ouvrage à la Ville, qui va notamment les mettre à disposition de ses écoles.

Cet ouvrage est en effet destiné aux 6-10 ans. Il raconte l'histoire de Léa et Sacha, deux frère et sœur, qui doivent mener l'enquête pour sauver leur village jusqu'ici heureux, dont la légende dit que ses habitants ont reçu à leur naissance une bourse remplie de lettres d'or. Au travers de cette intrigue, il aborde l'impact des mots sur les enfants, avec le thème du harcèlement scolaire en toile de fond.



MOT D'ICI Ensuqué

Le mot est souvent revenu dans les conversations cet été. Il faut dire que le soleil n'a pas manqué de nous « ensuquer », autrement dit de nous « assommer ». Le sens est ici figuré, car, littéralement, en provençal, « ensuca » signifie frapper sur la tête et « s'ensuca » tomber sur la tête. Il vient du latin « suc », le sommet (du crâne en l'occurrence). On peut être « ensuqué », c'est-à-dire dans les vapes, après s'être cogné accidentellement la tête contre une branche ou une poutre...

Mais le verbe s'emploie également au sens figuré, notamment lorsque nous sommes accablés par la chaleur ou la fatigue. C'est ce sens figuré que l'on retrouve dans le substantif « ensuqué », utilisé de façon péjorative pour évoquer une personne pas très dégourdie, ramollie, pour ne pas dire un peu dérangée ou « fada »...

Il n'y a plus qu'à espérer que les canicules à répétition n'altèrent pas durablement nos facultés et ne nous transforment pas en « ensuqués », après nous avoir simplement « ensuqués » cet été...



Un baptême de l'air pour 23 enfants

Dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été », les animateurs des différents centres sociaux ont accompagné 23 enfants à la découverte de l'aérodrome de Gap-Tallard les 4 et 5 août. En partenariat avec l'Aéroclub alpin, les enfants ont découvert l'ensemble des aéronefs présents sur le site, les différents métiers et loisirs liés à l'aviation ainsi que l'organisation que demande une telle infrastructure. Cerise sur le gâteau, tous les enfants ont bénéficié d'un baptême de l'air qui leur a permis de survoler la ville de Gap ainsi que le lac de Serre-Ponçon... Un moment inoubliable!

Le centre social célèbre ses 40 ans

Le centre social de Fontreyne - Les Cèdres a célébré son 40ème anniversaire, fin juillet, lors d'une journée de fête. Entre grands jeux pour tous, animations conviviales proposées notamment par des jeunes très investis et le traditionnel barbecue partagé, l'événement a marqué les mémoires dans une ambiance très chaleureuse, en présence de plusieurs élus municipaux. Le directeur, Mohammed Taleb, en a profité pour rappeler les actions et ateliers proposés et présenter le projet social collectif d'actions 2025-2030.





Un alternat mis en place pour réguler la circulation

Pour répondre à la demande des habitants du quartier, et à la suite des deux réunions publiques organisées cet été, un alternat va être mis en place cet automne sur la partie la plus étroite de la route de Graffinel, côté sud de la voie. Des feux tricolores solaires radiocommandés permettront de réguler la circulation et de sécuriser la circulation piétonne et cycliste. Des discussions ont par ailleurs été engagées avec des propriétaires fonciers en vue de créer un cheminement le long de la route.



Tourbillon d'activités pour tous au centre social de Saint-Mens

L'été a été animé au centre social de Saint-Mens avec une multitude d'activités pour tous les âges. Les maternelles autant que les ados s'en sont donné à cœur joie autour des activités nautiques. Pendant que les adultes et les familles profitaient de temps de détente notamment au bord des lacs de la région. Les primaires ne sont pas en reste avec de nombreux temps sportifs et notamment un bivouac mythique. Une première sous tente pour nombre d'entre eux !

L'équipe du centre social redouble d'inventivité pour proposer à tous et toutes des souvenirs inoubliables. N'hésitez pas à pousser la porte...

Un parking public, une contre-allée cyclable et de la verdure

Le programme immobilier du Bocage étant achevé, ainsi que la démolition des anciens commerces situés le long de l'avenue Emile-Didier, relogés dans ce cadre, les travaux de requalification de l'espace public ont été engagés par la Ville de Gap. Il s'agit de créer un parking public de 70 places, ainsi que 12 arrêts-minute au profit des commerces, et une contre-allée cyclable le long de l'avenue. L'ensemble sera végétalisé et arboré, offrant un visage plus accueillant à cette entrée de ville.





Assurer la continuité du cheminement piéton depuis la RN94

Rue de la Reyberte, à Romette, le cheminement piéton depuis la route de Briançon présente une discontinuité sur 125 mètres. À la faveur de la construction d'un nouveau lotissement, la Ville de Gap projette de créer un trottoir pour sécuriser la circulation des piétons, à droite de la rue dans le sens montant. Des négociations foncières sont en cours pour pouvoir engager cet aménagement.



L'esplanade du Tempo fait l'unanimité

Les boulistes mais aussi les promeneurs n'ont pas tardé à s'approprier la nouvelle esplanade de 2700 m². En-dessous, le parking de 120 places est quant à lui apprécié des automobilistes...

Au cœur de l'été, au terme d'un chantier qui a parfaitement respecté les délais, l'esplanade du Tempo a été inaugurée et a très vite conquis ses visiteurs, souvent impressionnés par l'étendue de cet espace. La végétation y a toute sa place, même si une grande partie est prévue pour accueillir les concours boulistes (avec 20 jeux possibles), Gap foire expo et de nombreux autres événements, étant précisé que la dalle a été spécialement conçue pour supporter des poids lourds.

Cet aménagement participe de l'embellissement de la ville et de l'attractivité du centre-ville, en offrant un point de vue plus agréable sur la Pépinière depuis le boulevard Pierre-et-Marie-Curie et en faisant en sorte que les boulistes puissent être vus par les visiteurs de passage.

Quant au parking semi-enterré, il a été imaginé pour être très dégagé, avec peu de poteaux, et très lumineux. L'architecte Jean-Michel Battesti évoque « un niveau de technicité important », notamment au regard du fait que des semi-remorques pourront rouler sur l'esplanade au-dessus du parking.

Un ascenseur public, créé près de l'entrée du Tempo, permet d'accéder au parking et à la Pépinière, sachant que l'escalier existant côté Tempo est maintenu et conduit à une allée pavée bordée d'arbres, le long du parking.

Rappelons que cet aménagement n'a eu aucun impact sur les arbres bordant la Luye, qui ont été conservés. 3,15 M€ HT ont été investis par la Ville pour créer cette esplanade et le parking semi-enterré.





Une gratuité «raisonnée» pour le parking

L'accès au parking est gratuit en journée, mais y rester tout ou partie de la nuit (entre minuit et 7 h) vous coûtera un forfait de 15€.

Le but de cette mesure est de dissuader le stationnement prolongé des véhicules, comme cela pouvait exister auparavant au Théâtre de verdure. L'objectif de ce parking est en effet de proposer une offre supplémentaire de stationnement au bénéfice du centre-ville et donc de garantir une rotation des véhicules.



Une nouvelle toiture pour les écuries de Charance

Héritage de l'époque où le domaine de Charance avait une vocation agricole, les anciennes écuries bénéficient de nouveaux travaux de rénovation.

C'est au début du XVIème siècle que l'évêque de l'époque, Mgr Gabriel de Sclafanatis, décide de détruire le château-fort de Charance, qui était à l'abandon, et de transformer le domaine en ferme. Les bâtiments seront détruits à deux reprises, lors des guerres de religion, en 1569, puis en 1692 par le Duc de Savoie. Le domaine est reconstruit et, au XVIIIème siècle, des écuries apparaissent à l'endroit où elles sont aujourd'hui, mais moins étendues. C'est au XIXème siècle, avec les propriétaires qui succèdent aux évêques, que sont édifiées les écuries telles qu'on les connaît actuellement.

Le bâtiment avait été rénové en 1991 pour y abriter le Conservatoire botanique national alpin (CBNA) de Gap-Charance et y créer une salle d'exposition et de conférence, qui a depuis été baptisée « salle Jacques-Foisset », en hommage à l'ancien adjoint au maire, fondateur du CBNA.

Voilà pour le volet historique. Côté actualité, des travaux sont engagés cet automne pour rénover complètement la toiture du bâtiment en L. Si la charpente est globalement en bon état – quelques reprises ponctuelles sont prévues – ce n'est pas le cas de la couverture elle-même. Selon les prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France, ce sont des tuiles écailles qui seront posées, en harmonie avec la toiture du château. Les ouvertures dans la toiture seront également remplacées par des châssis conformes au style de ce bâtiment patrimonial. La maîtrise d'œuvre de cette restauration sera assurée par un cabinet d'architectes du patrimoine.

Travaux d'été à l'école de Beauregard

L'école de Beauregard, qui a déjà bénéficié d'importants travaux dans le cadre du plan pluriannuel de rénovation, a vu réhabiliter les sanitaires du rez-de-chaussée de l'école élémentaire. Les travaux ont été réalisés par les services techniques municipaux.

Conservatoire : la deuxième salle de danse se précise

La Ville a décidé de créer une deuxième salle de danse au sein du Conservatoire à rayonnement départemental, qui doit recourir à une salle située au sein de l'Alp'Arena pour accueillir ses nombreux élèves dans cette discipline. Un premier projet a été élaboré par l'architecte retenu pour ce projet, et va donner lieu à des améliorations, en concertation avec le Conservatoire.

Boulodromes : des études en cours

La ville de Gap est candidate à l'accueil en 2028 des championnats du monde de sports boules, qui s'y étaient déjà déroulés en 1991. Dans cette perspective, la rénovation de la halle de la Blache est à l'étude.

Quant au boulodrome voisin, dédié à la pétanque et au jeu provençal, la volonté de la municipalité est de l'agrandir pour répondre aux besoins grandissants des pratiquants. Là encore, les services techniques municipaux ont lancé l'étude de cette extension.

Ecole de Puymaure : la rénovation énergétique se poursuit



Le chantier de rénovation de l'école de Puymaure, qui a été engagé cet été, s'achèvera au printemps. Selon le cadre général fixé par le plan pluriannuel de rénovation des écoles, des centres sociaux et des centres de loisirs, il concerne en priorité l'isolation du bâtiment et le changement des menuiseries côté nord, la rénovation des gymnases et la réfection des sanitaires du rez-de-chaussée. Des panneaux photovoltaïques seront par ailleurs installés sur l'école maternelle. Précisons que la rénovation énergétique des écoles intègre le confort d'été.

La désimperméabilisation des cours de récréation de Puymaure est programmée durant l'été 2027, une fois qu'elles seront libérées de tout échafaudage et pendant que les enfants seront en vacances.

La sécurisation de la traversée des enfants rue Jean-Macé a également été renforcée, en concertation avec les parents d'élèves et la direction de l'école. Deux passages piétons ont été supprimés et remplacés par un nouveau passage protégé par un feu tricolore alimenté par des panneaux solaires.

L'arrêt de bus, qui était éloigné côté montée de la rue, a été déplacé devant l'école. De nouvelles barrières seront installées devant l'école à l'issue du chantier de rénovation en cours.

La suite du plan pluriannuel de rénovation concernera les écoles de Lareton, des Eyssagnières, où les études sont en cours, et de la maternelle Paul-Emile Victor, où les travaux pourront être engagés une fois que le gros-œuvre des nouveaux logements du Haut-Gap sera achevé.



Une galerie d'art va s'installer rue Carnot

Après l'Université du temps libre, les anciens locaux des Meubles Hermitte, désormais propriété de la Ville, vont accueillir une autre activité.

Les anciens locaux des Meubles Hermitte, rue Carnot, offrent de vastes surfaces à même d'accueillir plusieurs activités à même de concourir au dynamisme du centre-ville. C'est la raison pour laquelle la Ville de Gap s'en est portée acquéreur en 2025.

L'emprise a déjà permis d'installer l'Université du temps libre (UTL) des Alpes du Sud, évitant ainsi son départ du centre-ville, après la décision d'Aix-Marseille Université de récupérer la jouissance de la partie qui était mise à sa disposition depuis sa création. Les travaux nécessaires avaient été réalisés par la Ville pour permettre le déroulement des cours dès la rentrée 2025.

Cet automne, c'est une partie de l'ancien commerce, où était située l'entrée, qui a été reconfigurée par la Ville, remise aux normes et dotée de sanitaires, en vue de la création d'une galerie d'art. René Fine va y exposer, sur 200 m² spécialement aménagés, des œuvres de renommée internationale (tableaux, sculptures...). Lui-même artiste, il a déjà eu l'occasion de présenter de nombreux talents de l'art contemporain à Gap, à la galerie de l'espace culturel Leclerc, avec l'association Pros Arts Lacydon, puis à la galerie d'art « Les Jardins de la Maréchal », qu'il a dirigée de 2021 à 2024 avenue Maréchal-Foch.



Stade municipal Paul-Givaudan : des locaux flambant neufs pour la reprise

Les lourds travaux engagés pour la modernisation du stade municipal Paul-Givaudan sont désormais totalement achevés, permettant d'en faire un véritable complexe sportif intégré. Après la transformation du terrain Provence 2 en synthétique, puis le remplacement du gazon du stade Provence 1, au printemps, ainsi que la modernisation de leur éclairage en leds, c'est le vaste chantier de création de nouveaux locaux pour les clubs de foot et d'athlétisme qui s'est achevé cet été.

Nouveaux vestiaires, bureaux, salle de musculation, salle polyvalente, club house, buanderie... Pour le Gap Foot 05, ces locaux modulaires modernes ont été installés à la place des bâtiments vieillissants et de l'ancienne loge du gardien du stade, en bordure du terrain Provence 1, qui ont été démolis. Les locaux du Gap Hautes-Alpes Athlétisme ont quant à eux été aménagés à l'entrée principale du stade, à proximité de la piste d'athlétisme. Les cheminements ont donné lieu à un traitement paysager.

4,6 M€ TTC ont été investis dans cette transformation d'envergure (2 M€ pour les deux terrains, éclairage compris, et 2,6 M€ pour les locaux). Près de 50% du montant hors-taxes sont financés par le Département des Hautes-Alpes, l'Agence nationale du sport et la Fédération française de football (au travers de son fonds d'aide au foot amateur).



Handicap : les crèches et centres de loisirs, leviers de l'inclusion

Plus d'une vingtaine d'enfants en situation de handicap sont accueillis dans les crèches ou les centres de loisirs avec la volonté d'aider les familles et d'apprendre le vivre-ensemble.

Les structures du CCAS (Centre communal d'action sociale), qu'il s'agisse des crèches ou des centres de loisirs, accueillent depuis longtemps déjà des enfants en situation de handicap, que celui-ci soit visible ou non. « Notre volonté est de répondre à la demande et de faciliter la vie des familles », souligne Catherine Asso, adjointe au maire et vice-présidente du CCAS. « C'est un formidable levier d'inclusion, une manière d'apprendre le vivre-ensemble et de pouvoir ensuite intégrer l'école plus facilement. »

Cette année, quatre enfants en situation de handicap sont accueillis en crèche (comme en 2025) et 18 en centre de loisirs (23 l'an dernier). « Nous sommes vraiment dans l'inclusion, c'est le maître-mot », complète Nathalie Marrien, directrice du CCAS. « Le handicap ne doit pas être un frein à l'accueil d'un enfant, même si, parfois, il peut y avoir des difficultés particulières. »

Le CCAS assure le recrutement des accompagnants complémentaires, lorsque la situation le nécessite. Le Dahlir finance ce recrutement à 80% grâce à un fonds dédié géré par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et alimenté par plusieurs financeurs. Pour les accueils de loisirs, les personnes dédiées sont le plus souvent recrutées parmi les AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap), qui interviennent habituellement à l'école et peuvent être disponibles le mercredi et pendant les vacances scolaires. Pour les crèches, ce sont nécessairement des auxiliaires de puériculture ou des titulaires du CAP petite enfance qui interviennent, avec la difficulté de se voir proposer des temps non complets.

Parallèlement, le CCAS prend en charge les éventuelles demandes de matériel spécifique. « Nous sommes amenées à rechercher des activités qui nous permettent de proposer autre chose, des bacs de transvasement, des coquil-

En chiffres



• 2026

- Accueil de loisirs (La Clé des Champs, La Clairière, Clairville) : 18 enfants pour 2572 heures d'accompagnement
- **Crèche** : 4 enfants pour 1946h d'accompagnement

• 2025

- **Accueil de loisirs** : 23 enfants pour 2782,50h d'accompagnement
- **Crèche** : 4 enfants pour 1131h d'accompagnement.

lages phosphorescents, des cubes que l'on peut manipuler plus facilement », explique la directrice de la crèche Tom Pouce, Estelle Péchiné. « Nous achetons un jeu qui nous semble plus adapté à un enfant en situation de handicap tout en étant accessible aux autres enfants. »

Il est aussi à noter que les équipes des crèches notamment peuvent être amenées à détecter des problèmes chez certains enfants qui n'ont pas encore été diagnostiqués. « Nous avons un rôle de détection et nous nous servons des grilles d'observation officielles pour évaluer les enfants », témoigne la responsable de Tom Pouce. « Nous orientons alors les familles vers la plateforme de coordination et d'orientation, avec le médecin de crèche en soutien. »

Une coordination se met également en place pour la continuité de parcours des enfants en situation de handicap vers l'école ou un établissement spécialisé. « Cela permet de donner des pistes sur la manière d'accueillir un enfant », indique Nathalie Marrien.

Des équipes très investies dans les structures municipales

« Nos équipes portent vraiment ce projet, et je tiens à leur rendre hommage », relève Catherine Asso. « Le maître-mot, c'est s'adapter », commente Estelle Péchiné, directrice de la crèche Tom Pouce à Fontreyne. « Nous avons dû trouver la juste mesure entre le traitement individuel d'un enfant en situation de handicap et l'inclusion. Certains enfants peuvent avoir besoin d'être isolés à un moment donné, mais il faut le faire sans être excluant. Nous avons parfois tâtonné. Nous avons trouvé la solution de créer un groupe de 3 ou 4 enfants pour nous adapter à la situation tout en étant suffisamment stimulant. » Autre cas de figure, la nécessité de soins infirmiers pour un enfant sur son lieu d'accueil.

Face à ces situations, les équipes bénéficient de l'accompagnement du Dahlir et d'un partenariat étroit avec d'autres partenaires. Le CCAS est également aux côtés de ses professionnelles : « La psychologue du CCAS intervient auprès des équipes pour qu'elles ne se sentent pas en échec par rapport à des régressions par exemple », explique Nathalie Marrien.

« Ça se passe bien car c'est très ancré dans la culture « petite enfance », témoigne Estelle Péchiné. Il y a toujours eu cette volonté d'accueillir les enfants porteurs de handicap. »

Le Dahlir organise par ailleurs des formations pour le personnel des centres de loisirs.

Sensibiliser les familles des autres enfants

« En général, les autres familles sont très compréhensives », témoigne Estelle Péchiné. « Mais certaines peuvent avoir des réticences. Il peut y avoir des inquiétudes aussi par rapport à des réactions parfois brusques ou inadaptées. Nous faisons une réunion de rentrée avec les familles afin de les sensibiliser. La famille d'un enfant en situation de handicap a écrit une lettre que nous avons lue aux autres parents. Mais c'est plutôt une richesse pour les enfants, avec des interactions qui sont souvent très chouettes. À cet âge, c'est difficile de leur expliquer la situation. »

La crèche Tom Pouce a ainsi organisé une marche à Charance réunissant enfants et parents. « Cela permet aussi de partager avec les familles pour une meilleure acceptation », observe Nathalie Marrien.

Comment l'accueil s'organise

Avant la mise en place de l'accueil dans une structure, « nous recevons la famille et nous réalisons un premier bilan pour établir les besoins spécifiques », indique Jade Bellanger, coordinatrice du dispositif Dahlir Handicap, qui assure le lien entre les différents acteurs. « Nous faisons un essai en amont sur une demi-journée. Nous voyons ainsi s'il y a besoin d'un personnel complémentaire dédié à l'enfant. »

Des réunions sont régulièrement organisées entre le CCAS et le Dahlir : « Nous regardons au cas par cas », précise Catherine Asso. « Nous mettons les moyens nécessaires. C'est vraiment un accueil à la carte. »

Des enfants peuvent ainsi voir prolonger leur accueil en crèche tout en commençant à être scolarisés.

De son côté, le Dahlir rencontre les enfants une fois par an et accompagne les structures d'accueil, et participe à une commission avec la vice-présidente du CCAS avant chaque période de vacances scolaires.





Des vélos en libre-service à Gap

Répondant à un engagement de la municipalité, 50 vélos à assistance électrique en libre-service sont déployés dans toute la ville, en complément des trottinettes électriques.

C'était un engagement de l'équipe municipale lors des élections de mars dernier, et il a été mis en œuvre dès la fin de l'été. 50 vélos à assistance électrique (VAE) sont désormais disponibles en libre-service, toute l'année, dans toute la ville. Ce service de mobilité partagée, déployé par la Ville dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique et des mobilités durables, est une nouvelle alternative à la voiture pour les déplacements en ville. Il est exploité par la société Zyp, qui met également à disposition 120 trottinettes électriques (150 en période estivale) entre mi-mars et mi-novembre.

« C'est une bonne nouvelle pour les Gapençaises et les Gapençais puisque, quoi qu'on dise, ces modes de déplacement sont un succès et répondent à un besoin », souligne Alexandre Mougin, conseiller municipal délégué aux déplacements.

Un abonnement mensuel illimité à moins de 30€

Pour les utilisateurs réguliers, un abonnement mensuel à 29,99 € permet un accès illimité pendant 30 jours. D'autres offres sont proposées, dont un pass de 98 minutes, utilisable pendant cinq jours (10,99€).

La Ville de Gap tient à ce que ces modes de transport de micro-mobilité s'intègrent au mieux aux autres moyens de déplacement tout en veillant particulièrement à la sécurité des piétons. Trottinettes et vélos sont bridés à 6 km/h dans le centre-ville et peuvent atteindre 25 km/h ailleurs. Ils s'arrêtent automatiquement en dehors du périmètre autorisé. Plusieurs secteurs leur sont également interdits, notamment Puymaure et les parcs (Pépinière, Galleron, Givaudan...).

Pour utiliser ces vélos, réservés aux plus de 18 ans, il suffit de s'inscrire sur l'application Zyp puis de scanner un QR code. Pour valider la fin de leur trajet, les utilisateurs doivent déposer leur trottinette ou leur vélo dans l'un des emplacements prévus.

Comment utiliser les trottinettes et les vélos en libre-service ?

Télécharger l'application ZYP - Scooter Rental sur le Play Store ou l'App Store et laissez-vous guider.

607 aides accordées pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

La Ville de Gap a mis en place, du 1er juillet 2024 au 30 juin 2026, une prime pour encourager l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un kit pour électrifier son vélo musculaire. En deux ans, ce sont 607 aides qui ont été accordées (dont 26 pour un kit d'électrification) pour un montant total de près de 123 000€.

De 2012 à 2015, la Ville avait déjà versé 503 primes pour l'acquisition d'un VAE.

Depuis 14 ans, ce sont 1110 Gapençais qui ont bénéficié d'un coup de pouce financier de la Ville pour adopter ce mode de déplacement.



Pourquoi le stationnement doit-il être neutralisé devant les passages piétons ?

Ce que prévoit la loi

La Loi d'orientation des mobilités (LOM) fait obligation aux communes de neutraliser les places de stationnement situées à moins de 5 mètres en amont d'un passage piéton (article L118-5-1 du code de la voirie routière). Cette mise en conformité doit intervenir avant le 31 décembre 2026.

Pour quelle raison ?

Cette disposition vise à renforcer la sécurité des piétons, les analyses de sécurité routière montrant que le « masque à la visibilité » est une cause majeure d'accidents sur les traversées piétonnes. « Chacun comprendra aisément que la neutralisation d'une place de stationnement située juste devant un passage piéton, permettra aux conducteurs un bien meilleur angle de vue pour apercevoir un éventuel piéton, particulièrement si c'est un enfant », relève Pascal Massé, délégué bénévole de l'association Prévention routière. « L'automobiliste pourra donc réagir plus rapidement et s'arrêter. La vue sera également dégagée pour le piéton pour mieux anticiper le danger éventuel. »

Moins d'une cinquantaine de places neutralisées à Gap

Les travaux de neutralisation des places de stationnement ont été engagés par les services techniques, avec une priorité donnée aux grands axes et aux alentours des établissements scolaires. Il se révèle que les passages piétons étaient déjà isolés dans beaucoup d'endroits. La neutralisation s'imposera pour moins d'une cinquantaine de places à Gap.

Que deviendront ces espaces dégagés ?

- La législation prévoit que les communes pourront poser des arceaux pour vélos et engins de déplacement personnel. De par leur taille, vélos et trottinettes ne masquent pas les piétons aux yeux des conducteurs.
- Un espace vert avec de la végétation basse (60 cm maximum).
- Un marquage à la peinture, pouvant être accompagné de plots ou potelets anti-stationnement.
- La reprise du trottoir.

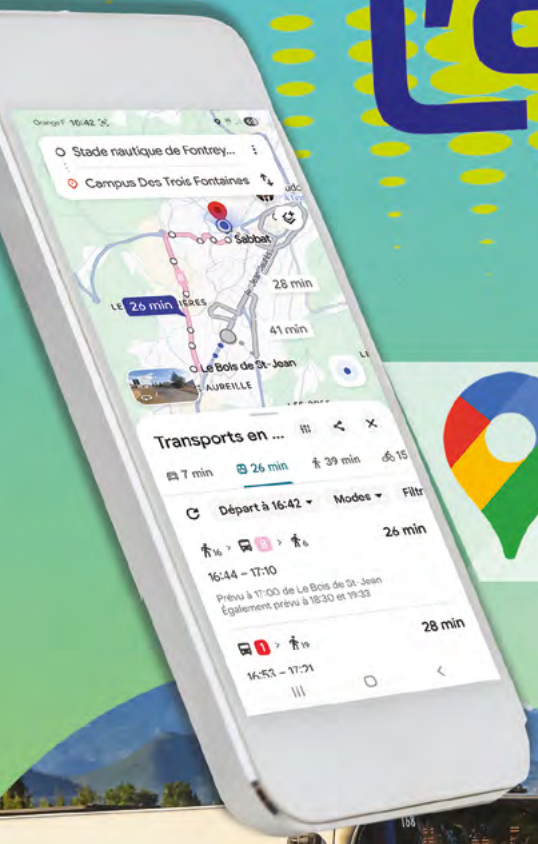
Il sera formellement interdit de s'arrêter, de stationner et d'effectuer une livraison sur ces places neutralisées (y compris pour les motos). Ce sera considéré comme un stationnement très gênant et donc passible d'une amende forfaitaire de 135 € et d'une possible mise en fourrière.

Éviter les accidents sur les passages piétons

Grâce aux nombreux aménagements déjà mis en place pour sécuriser les traversées piétonnes (zones tampons, éclairages leds, îlots centraux, barrières...), le nombre d'accidents de piétons a nettement chuté ces dernières années à Gap. Cette nouvelle disposition du code de la voirie routière a pour but de réduire davantage encore le nombre de victimes.

Rappelons que, aux termes du code de la route, « tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire ou circulant dans une aire piétonne ou une zone de rencontre ».

Le réseau l'agglo en bus est sur Google Maps



vos trajets faciles et en direct

- horaires de passage
- trajets optimisés
- calcul d'itinéraires



Téléchargez l'application Google Maps ou utilisez-la en ligne



Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE

gap-tallard-durance.fr



Maison de pays de Gap-Bayard : une vitrine qui a trouvé son public

Ouverte lors du passage du Tour de France, la Maison de pays affiche un premier bilan qui dépasse les prévisions. Le lieu est bien identifié par les touristes comme par les Haut-Alpins, avec une ambition claire : faire découvrir et valoriser le territoire et ses produits.

Installée à proximité immédiate du domaine de Gap-Bayard et de la RN 85, la Maison de pays a ouvert ses portes le 24 juillet, à l'occasion du passage du Tour de France. Avec ses 400 m² et son architecture largement tournée vers le bois, elle constitue une nouvelle porte



d'entrée du territoire.

Son originalité tient d'abord à la diversité de son offre. Produits alimentaires, artisanat, créations artistiques : la Maison de pays rassemble des productions issues du bassin gapençais, mais aussi du Champsaur. Miels, fromages, produits laitiers, viandes, jus, confitures, glaces, boissons, spécialités locales côtoient bijoux, objets de décoration, produits cosmétiques, affiches, cartes postales, vêtements ou encore œuvres d'art.

Une diversité qui répond à l'objectif initial : donner à voir un territoire dans toute sa richesse, plutôt que de créer une simple boutique de produits régionaux. Et cela fonctionne : ce ne sont pas seulement les produits alimentaires qui ont du succès, mais aussi les cosmétiques, les bijoux, les posters ou les cartes postales.

76 producteurs et artisans locaux étaient candidats pour être présents dans ce vaste hall d'exposition très lumineux. C'est un comité de pilotage réunissant élus municipaux, chambres consulaires et représentants de Gap Foire Expo (qui s'est vu confier l'exploitation de la Maison de pays), qui sélectionne les exposants. Ceux-ci sont chargés de réapprovisionner très régulièrement les rayons, tandis qu'une commission est prélevée sur les ventes pour financer le fonctionnement de la structure. L'objectif est aussi de renouveler régulièrement les exposants de façon à ouvrir au plus grand nombre la possibilité d'y vendre ses produits.

Une réussite pour les producteurs et artisans qui ont choisi de tenter l'aventure

La fréquentation a été au rendez-vous pendant tout l'été et en septembre aussi. Il est à noter que la Maison de pays a su attirer aussi bien les visiteurs de passage que les habitants du territoire.

Cette réussite est aussi celle des producteurs et artisans qui ont choisi de tenter l'aventure. Pour beaucoup, l'enjeu



dépasse la seule opportunité de vendre des produits : il s'agit de bénéficier d'un lieu de visibilité supplémentaire, au contact d'une clientèle touristique et locale.

A terme, le souhait est de faire de la Maison de pays de Gap-Bayard un lieu vivant, avec des rencontres, des démonstrations, des ateliers et des temps de découverte...

Quelques semaines seulement après son ouverture, le premier bilan reste naturellement à consolider sur une saison complète. Mais les premiers retours montrent que la Maison de pays a su trouver son public et commence à remplir le but que s'était fixé la municipalité : mettre en valeur les produits, les talents et le territoire lui-même, puisque plusieurs vidéos sont diffusées pour présenter les Terres de Gap (Office de tourisme), le plateau de Bayard (Association La Bise de Bayard) et le jardin alpin de Gap-Charance (Conservatoire botanique national alpin).



Ces commerces indépendants
qui font la richesse du centre-ville

La richesse du centre commerçant de Gap est indissociable des enseignes familiales emblématiques qui s'y trouvent. Serres, Davagnier, Miramond, Vial, Marin, Pauchon, Jouffrey, Bertrand, Roux, Dusserre (...) sont quelques exemples de ces noms qui parlent encore ou ont parlé à des générations de Gapençais. Nous avons rencontré quatre lignées de commerçants, qui évoquent l'histoire de leur boutique et des enjeux auxquels ils doivent faire face aujourd'hui. Quatre témoignages qui illustrent bien d'autres parcours similaires qui participent à la dynamique du centre-ville.



Les Caves Bertrand :
Quatre générations à la recherche de pépites

A l'angle de la Placette et de la rue Jean-Eymar se tiennent les Caves Bertrand. « J'ai fait des recherches et pour moi, en 1925, c'était déjà une cave, estime Denis Draperi, l'actuel propriétaire de l'établissement. Il y a plus de 100 ans, au même endroit, on vendait déjà du vin. Le commerce a été racheté par mon arrière grand-père, Constant Jaussaud, pour le donner à sa fille aînée. »

D'abord loué, il est repris en 1931 par Mireille et son mari, Louis Bertrand. Ils le baptisent « Les caves d'Algérie ». Leurs enfants Guy et Gisèle, ainsi que son mari, Joseph Draperi, intègrent l'affaire. L'activité se développe et la cave prend le nom de « Vins Bertrand ». Des travaux ont été réalisés mais la façade d'origine a toujours été sauvegardée.

En 1993, la relève arrive avec Denis Draperi. « Avant les années 1970, outre la vente dans la boutique, on vendait le vin au tonneau et aux bars. Depuis cette période, l'activité de grossiste en boissons, sodas, bières, s'est développée et les clients professionnels sont plutôt les restaurateurs. En 1970, il y avait 10 références de vins en bouteille. Aujourd'hui, il y en a 600 pour les vins et 400 pour les alcools ! Nous avons augmenté la gamme de vins fins. »

Le métier de caviste est un métier de professionnels. Le vin s'adresse à toutes les générations et, outre le conseil, le client recherche quelque chose de différent. Il y a les pépites, « ces vins découverte ». Aujourd'hui les vins locaux, toutes régions confondues, sont très demandés car ils sont devenus des vins qualitatifs. Sa clientèle ne recherche pas forcément le luxe. Les prix moyens des bouteilles sont très abordables. En plus de 30 ans d'activité, il n'a réalisé que deux ventes hors normes.

Un nouveau magasin au Bocage

Les goûts des clients ont changé : du vin de consommation courante, on est passé à la consommation plaisir, puis à la consommation exception. Les nouvelles générations mijotent moins de bons repas, vont moins au restaurant et les repas sont plus courts : la consommation de boissons diminue d'autant. Néanmoins le vin a toujours la cote dans le plaisir d'offrir. Les repas de fêtes, en fin d'année, les coffrets-cadeaux et les cadeaux d'entreprise sont toujours très appréciés.

En début d'été, les Caves Bertrand ont inauguré leur nouveau local au Bocage, avenue Emile-Didier. On y retrouve des vins et spiritueux et beaucoup de bières locales. Pour avoir une telle diversité de produits, Denis Draperi et son équipe fréquentent assidûment les salons professionnels. « En une journée de salon, explique-t-il, on peut voir 50 domaines viticoles. Ensuite, nous allons visiter ceux que nous avons sélectionnés pour découvrir leur domaine et voir leurs méthodes de travail. C'est très important de garder le contact avec les producteurs. »



Carte postale historique : De gauche à droite : Mireille Jaussaud (grand-mère de Denis) et son mari, Louis Bertrand, Virginie et Constant Jaussaud (parents de Mireille, arrière-grands-parents de Denis), dans les années 1940. - Collection Denis Draperi

Denis Draperi a pris la relève en 1993.



Maison Pauchon :
80 ans d'élégance

La boutique « Pauchon - Vêtements pour l'homme » est située place Jean-Marcellin. « Dans sa jeunesse, mon grand-père est monté à Paris pour trouver du travail, raconte Valérie Pauchon. Et là, il rencontre celle qui deviendra ma grand-mère. Elle était première vendeuse au Bon Marché. Son rôle était de se poster à la sortie du magasin, de cibler les clientes qui sortaient les mains vides et de les persuader de rentrer à nouveau dans l'établissement. »

Revenus à Gap, ils ont ouvert en 1946 un premier magasin rue Colonel Roux dans lequel on vendait des chemises et ... des pierres à briquet ! En 1947, au volant de son « tube », le grand-père commence à faire les marchés. Il va jusqu'à L'Argentière-la-Bessée et Guillestre. Jusqu'en 1984, il vend des bleus de travail, des vêtements de chasse et pour l'agriculture.

Son fils, Jean-Pierre Pauchon, reprend le magasin en 1964/65. En 2000, le commerce s'installe place Jean-Marcellin. Valérie reprend la suite de son père en 2015. « Chacun a mis sa patte, raconte-t-elle. Mais notre fil conducteur a toujours été la qualité et le conseil. Ça m'arrive d'habiller la 4ème génération ! »

50% de la clientèle vient de l'extérieur, dans un rayon de plus de 150 km. « La clientèle apprécie les commerçants indépendants pour lesquels ils ne sont pas qu'un numéro sur une carte de fidélité », commente Valérie Pauchon. Elle reçoit les représentants des marques et fait les salons, elle n'achète pas sur site. « Il faut que je voie et que je touche », s'amuse-t-elle.

Dans la boutique, on ne fait pas du sur-mesure. En revanche, il y a un atelier de retouches, avec deux couturières professionnelles, ce qui fait dire à Valérie qu'elle fait du prêt-à-porter sur-mesure. L'atelier peut tout reprendre et une pièce toute faite peut être entièrement retravaillée pour être adaptée à la morphologie du client.

Depuis le temps qu'elle tient le commerce, Valérie a eu le temps de bien observer la clientèle. « Il y a les hommes seuls qui viennent, il y a ceux qui viennent avec madame, et il y a les femmes seules. On connaît les mensurations de ces messieurs, ainsi que leurs goûts, leurs femmes n'ont plus qu'à choisir, le vêtement ira. » L'observation la conduit même à la psychologie : « L'homme vient pour s'habiller et il ne faut pas que ça dure trop longtemps. La femme vient pour acheter... »

Se remémorer le passé permet de mesurer le chemin parcouru. Valérie Pauchon se rappelle de son grand-père. « C'était vraiment dur. Il partait à 5 heures du matin pour faire ses tournées. En montant à Guillestre, il laissait un vêtement sous une pierre parce que le client était déjà dans les champs. La semaine suivante, sous la même pierre, il trouvait l'argent ! Les temps ont vraiment changé. »



Arts ménagers René Pons :
Rendre l'utile agréable



Bijouterie horlogerie Jouffrey : 70 ans, montre en mains

La bijouterie horlogerie Jouffrey est située au 22 rue David-Martin. Créée en 1956 par Germain Jouffrey, cette enseigne est toujours dans la famille. Elle est tenue par la 3ème génération. Anne-Marie et Bernadette, deux filles de Germain, ont tenu la boutique pendant 45 à 50 ans. Après le départ à la retraite de sa sœur, Anne-Marie s'est associée à son fils Jean-François.

« En 70 ans d'exploitation, le commerce a naturellement changé, raconte Jean-François. Mon grand-père faisait même les marchés. Il vendait des montres, des horloges et des carillons. Aujourd'hui, ces deux derniers articles sont passés de mode au profit de pendules murales électriques. » Cependant, le plus gros changement dans ce commerce a été, il y a déjà longtemps, une plus grande spécialisation dans les bijoux. Les deux sœurs ont développé la vente des colliers, des bracelets, des boucles d'oreilles et des bagues. Il faut aussi ajouter l'ouverture, en 2012, d'une deuxième vitrine au 11 rue Dr Roubaud. Cette dernière est plus tendance, plus branchée. Les marques y présentent des articles plus fantaisie.

En revanche, le magasin historique est plus classique. Il est aussi doté d'un atelier, avec deux horlogers, pour les réparations des bijoux, des montres et des horloges.

Les produits ont aussi évolué. Après la mode des montres à quartz, il y a un retour à l'automatique et toutes les marques le font. Pour les bijoux, c'est plus classique. « Le seul changement notable, dit-il en souriant, c'est l'augmentation du prix de l'or ! Autrement, on vend aujourd'hui des chaînes comme il y a 30 ans. »

Et la clientèle, a-t-elle évolué ? « On ne peut pas dire que, dans notre secteur, elle soit plus exigeante, répond Jean-François. Par contre, elle est beaucoup plus pressée. Internet et ses livraisons rapides y sont pour beaucoup. »

La chance de ce commerce est d'avoir une clientèle fidèle et familiale, les générations se suivent. « Ma mère a vendu des alliances à des grands-parents, à leurs enfants et aussi à leurs petits-enfants. Il faut dire que nous privilégions l'accueil et le conseil. De plus, nous avons un très bon service après-vente : 45 ans de fidélité à un même fournisseur permet d'avoir, éventuellement, des meilleures conditions de garantie. »

La famille apporte beaucoup de soins à la présentation de la vitrine. « C'est très important, détaille-t-il. La vitrine permet aux personnes d'avoir une idée sur ce qui se fait dans la boutique. » L'horlogerie bijouterie Jouffrey est un des piliers du commerce gapençais, et même si Jean-François regrette l'évolution actuelle du commerce, il n'exclut pas qu'un jour, il y ait une 4ème génération !

Photo : Anne-Marie Jouffrey et son fils Jean-François.

Le 39 de la rue Carnot est le domaine des « Arts ménagers ». Le commerce a été créé en 1947 par un certain Pierre Reynaud. Au début, on y trouvait des skis et du gros matériel. Puis Michel Pons a repris l'affaire. Au fil des transformations, il a orienté l'activité de son commerce vers les arts ménagers en se concentrant sur la vaisselle, les cadeaux, l'électro-ménager et les listes de mariage. Depuis 1988, son fils, René Pons, a repris les rênes de l'entreprise. « J'ai gardé le petit et le gros électro-ménager, raconte-t-il. J'ai laissé partir la vaisselle pour me spécialiser dans le culinaire. » D'autant plus que le travail dans les cuisines familiales a changé à cette époque-là. Les couples travaillant dorénavant à l'extérieur, le temps passé en cuisine se réduisait. Les ménages s'équipent alors en électro-ménager, accélérant d'autant la préparation des repas.

Aujourd'hui, René Pons ne prévoit pas de grandes transformations, si ce n'est de commencer à réfléchir à la transmission de son magasin, le virage de la retraite approchant. Mais, c'est difficile de trouver un repreneur. « Le métier est contraignant, poursuit-il. Mes meilleures vacances sont les années Covid... En 38 ans d'activité, je n'avais jamais eu autant de congés ! », sourit-il.

Sa clientèle aussi a changé. L'ancienneté du magasin est un atout, il y a de nouveaux arrivants. Sa marque de fabrique, c'est le conseil, le service et la qualité des produits. On retrouve tous les âges car les gens cherchent à s'équiper et surtout à renouveler des équipements.

Dans son local, il y a beaucoup de va-et-vient car il a joint une activité de colis. Avec le temps, cela lui a apporté une clientèle supplémentaire en amenant des personnes à découvrir le magasin et ce qu'il propose.

Avec la crise sanitaire, « les gens ont repris goût à la cuisine »

René Pons note aussi une évolution de la clientèle. « Pendant le Covid, les personnes ont pris goût à la cuisine et ont cuisiné davantage, se méfiant de la cuisine industrielle. Ce qui a provoqué un développement des ventes de matériel. »

Un changement qui a frappé René Pons est le mode d'approvisionnement. « Quand j'ai commencé, nous avions environ 80 fournisseurs et leurs représentants nous visitaient. Ils nous détaillaient leurs catalogues et on faisait la commande sur le comptoir. Aujourd'hui, tout cela est fini. On fait la commande sur le site des grosses entreprises, par internet. Ce contact n'existe plus. »

Et comment va le commerce en centre-ville ? « Avant, dans mon secteur d'activité, il y avait 9 boutiques et tout le monde travaillait. Aujourd'hui, nous sommes deux. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, plus on est nombreux, plus ça marche. Plus il y a de commerce et plus les gens viennent. »



Un rendez-vous incontournable
pour préparer son avenir professionnel

La 4e édition de la Nuit de l'orientation se tiendra le vendredi 20 novembre à la CCI Hautes-Alpes à Gap.

Le vendredi 20 novembre, la CCI Hautes-Alpes accueillera la 4e édition de la Nuit de l'orientation. Cet événement gratuit s'adresse aux collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en recherche de projet professionnel, mais aussi aux parents souhaitant les accompagner dans leurs choix d'orientation.

Choisir une orientation n'est pas toujours simple face à la diversité des parcours de formation et des métiers existants. Cet événement a été conçu pour permettre aux jeunes de s'informer dans un cadre convivial, sans pression et sans enjeu immédiat.

Tout au long de l'après-midi jusqu'à 20h, les visiteurs pourront échanger directement avec des professionnels issus de nombreux secteurs d'activité, découvrir des métiers parfois méconnus, poser leurs questions et bénéficier de conseils concrets sur les parcours de formation, les compétences recherchées et les réalités du monde du travail.

Cette rencontre unique favorise les échanges authentiques entre jeunes et professionnels, permettant à chacun de mieux comprendre les opportunités offertes par le territoire des Hautes-Alpes et d'affiner son projet d'avenir.

Plusieurs espaces seront proposés tout au long de la journée :

- Des rencontres avec des professionnels sous forme de speed dating : de nombreux chefs d'entreprise, artisans et responsables de structures locales viendront témoigner de leur quotidien et répondre aux questions ;
- Des entretiens individuels avec des conseillers d'orientation : ces échanges personnalisés permettront d'analyser les centres d'intérêt, les compétences, et d'identifier des pistes concrètes d'orientation ;
- Deux conférences ;
- Des expériences immersives grâce à des casques de réalité virtuelle, pour découvrir de façon ludique et réaliste certains métiers difficiles à approcher autrement ;
- Des tests et quiz d'orientation pour aider les jeunes à mieux cerner leurs préférences et affiner leur projet professionnel ;
- Un espace dédié à l'information sur la vie étudiante et le logement.

Un succès confirmé d'année en année

La précédente édition a confirmé l'intérêt grandissant du public pour cet événement devenu un rendez-vous incontournable de l'orientation dans les Hautes-Alpes.

En 2025, près de 1 200 visiteurs ont franchi les portes de la CCI Hautes-Alpes pour rencontrer plus de 105 professionnels mobilisés pour l'occasion. Une participation remarquable qui témoigne de l'importance accordée par les jeunes et leurs familles à la découverte des métiers et à la préparation de leur avenir professionnel.

Grâce à l'engagement des entreprises, institutions et partenaires du territoire, les visiteurs ont pu explorer un large éventail de secteurs d'activité : industrie, artisanat, commerce, tourisme, numérique, agriculture, services à la personne, métiers de la montagne, environnement, bâtiment, santé, éducation, fonction publique ou encore professions juridiques et financières.

Cette diversité constitue l'une des grandes forces de la manifestation, en offrant une représentation fidèle de l'économie haut-alpine et des opportunités qu'elle propose.

PRATIQUE

Vendredi 20 novembre,
de 13h30 à 20h, CCI, 16 rue Carnot

Infos : www.hautes-alpes.cci.fr









Un carrefour giratoire, comment ça marche ?

Le carrefour giratoire est un aménagement complexe qui intègre plusieurs voies de circulation en anneau, avec entrées et sorties de véhicules. Son intérêt est d'inciter les conducteurs à ralentir à l'arrivée de l'intersection tout en permettant une bonne fluidité à l'intérieur de l'anneau.

Mais très souvent, le carrefour à sens giratoire est assimilé à tort à un rond-point.

Alors rond-point ou giratoire ?

« Certains conducteurs les confondent parfois, d'autant que la plupart d'entre nous appellent «ronds-points» tous les carrefours circulaires », observe Pascal Massé, délégué bénévole de l'association Prévention routière.

Sur ces deux aménagements, les règles de priorité sont cependant très différentes, même s'ils ont les mêmes objectifs :

- distribuer plusieurs voies autour d'un terre-plein central,
- fluidifier le trafic, ralentir la circulation, changer de direction et permettre de faire demi-tour,
- obliger les usagers à ralentir et éviter les chocs frontaux, ce qui diminue fortement les accidents graves.

Quelle signalisation et comment se comporter à l'approche d'un rond-point ?

Sur un rond-point, aucun panneau de priorité n'est présent. C'est donc la règle de la priorité à droite qui s'applique. La priorité est ainsi donnée à ceux qui entrent dans l'anneau.

A Gap, les ronds-points sont rares. On peut citer ceux des places Frédéric Euzières (Porte-Colombe) et Robert Bidault (entre la place de la République et la place Bonthoux).

Quelle signalisation et comment se comporter à l'approche d'un giratoire ?

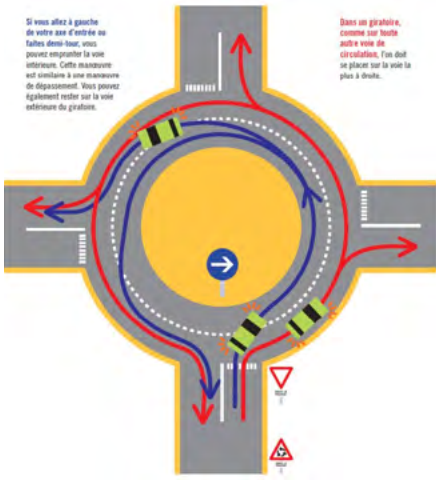
On y trouve ces panneaux :

En agglomération : 

Hors agglomération :  et 

Signalisation qui, avant tout, vous demande de faire preuve de prudence.

- S'assurer tout d'abord que la voie est libre sur sa gauche pour s'engager. Dans le cas contraire, cédez le passage au niveau de la ligne pointillée tracée au sol, car les véhicules qui circulent sur l'anneau ont toujours priorité.
- Rester vigilant et observer la circulation autour de vous et dans vos rétroviseurs.
- Utiliser votre clignotant droit pour sortir.



À noter qu'un conducteur qui pénètre sur un carrefour à sens giratoire comportant deux voies de circulation en vue d'emprunter une sortie située sur sa gauche peut emprunter la voie de gauche, sans omettre d'actionner son clignotant à gauche en entrant. Il utilisera ensuite son clignotant droit pour changer de file et sortir du giratoire.

Trop de conducteurs n'utilisent pas leurs clignotants sur les giratoires (ce qui peut être sanctionné de 35 € et 3 points de moins sur le permis !).

À noter que la plupart des carrefours à sens giratoire sont circulaires, mais d'autres formes sont possibles telles que celui du Sénateur en forme de cacahuète. Mais les règles restent les mêmes.

Pour information, le refus de priorité à l'entrée d'un giratoire est sanctionné de 135 € d'amende et d'un retrait de 4 points.

Piétons, redoublez de prudence...

Les passages piétons sont souvent placés aux entrées/sorties des giratoires, c'est-à-dire à un endroit où les véhicules sortant de l'anneau accélèrent. Sans compter que le regard des automobilistes se focalise sur l'anneau et non sur les éventuels piétons qui souhaitent traverser.

Il est donc essentiel pour le piéton de ne pas traverser tant qu'il n'a pas croisé son regard avec celui du conducteur et tant que le véhicule n'est pas arrêté.

Un conseil : les véhicules tournent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Il est donc préférable pour un piéton de contourner le giratoire sur le trottoir en marchant face aux voitures, dans le sens horaire. Il pourra ainsi croiser le regard des conducteurs. Se voir est un gage de sécurité.

Cyclistes, soyez vigilants...

Le carrefour giratoire est un carrefour qui peut s'avérer dangereux pour les cyclistes.

Quelques règles à suivre : comme les autres véhicules, ralentissez à l'approche du giratoire, mains sur les freins, positionnez-vous correctement pour votre sécurité. Restez de préférence sur la voie de droite (ou de la voie unique), placez-vous au centre de la voie pour être plus visible et éviter ainsi les dépassements dangereux.

Indiquez bien vos changements de direction : bras gauche tendu tant que vous restez sur le giratoire, bras droit tendu pour signaler votre sortie du giratoire.

Et si vous n'êtes pas à l'aise sur les giratoires, franchissez-le à pied, votre sécurité avant tout.

Quant aux enfants de moins de 8 ans, circuler sur les giratoires à vélo est fortement déconseillé.

Tout d'abord, ce n'est pas pour rien qu'ils peuvent rouler sur les trottoirs jusqu'à 8 ans. Pour rouler sur la chaussée, il faut parfaitement maîtriser son équilibre, tenir sa droite, avoir conscience du danger, savoir anticiper le comportement des autres usagers, apprécier la distance et la vitesse d'un véhicule, effectuer un freinage d'urgence...

Chacun admettra que ce ne sont pas des domaines que maîtrisent les enfants de moins de 8 ans.


CINEMA

Gilles Charensol, le premier de cordée de la Cinémathèque de montagne

C'est lui qui, il y a 30 ans, a eu l'idée de créer la Cinémathèque d'images de montagne. Une structure devenue un lieu dédié à la montagne à Gap, qui a été le combat d'une vie.

En 1989, jeune réalisateur et cameraman, Gilles Charensol quitte son Ardèche natale pour Gap. « J'ai tout de suite plongé dans l'image de montagne », se souvient-il. Il faut dire que c'est aussi un amoureux de la montagne et du ski, ce qui ne gâche rien... Il dresse très vite le constat que « tous les films institutionnels, les documentaires sur mon domaine, la montagne, n'étaient pas conservés. D'où l'idée de créer une cinémathèque. »

Pierre Bernard-Reymond, alors maire de Gap, Jacques Foisset et Henriette Martinez « ont tout de suite adhéré ». Son statut d'intermittent du spectacle lui permet de s'investir bénévolement dans le projet, et les subventions obtenues servent à investir dans le matériel nécessaire à la numérisation des films qu'il collecte. « On a commencé à collecter des films amateurs et professionnels, raconte-t-il. J'allais dans les villages et je demandais à des gens que je connaissais. On a obtenu deux films 35 mm de référence que nous avons pu valoriser et que nous continuons de projeter, Hautes-Alpes 1938, de Marcel Ichac, et Gap, saison d'hiver, de 1937. »

En 2011/2012, un nouveau cap est passé grâce à des fonds européens avec l'acquisition d'un Memory, qui permet de numériser de vieilles pellicules en fichiers haute définition. « Deux fils de Lionel Terray nous ont contactés pour nous proposer des bobines qui étaient stockées dans des armoires, se remémore Gilles Charensol. On est parti à Chamonix et on est revenu à Gap avec leur patrimoine. Ce sont les premiers descendants d'alpinistes à nous avoir fait confiance. Aujourd'hui, tous les grands noms sont déposants. La dernière en date est la petite-fille de Samivel. » 12 000 films ont ainsi été collectés.

« On se demande comment on vivait sans ce lieu dédié à la montagne »

L'aventure a commencé dans l'ancienne auberge Marchand, où Napoléon passa la nuit rue de France, puis dans un appartement de la place Jean-Marcellin, locaux mis à disposition par la Ville de Gap. « Ce n'était pas ouvert au public, toutes les actions de valorisation se déroulaient en dehors des murs, avec les Mercredis du Royal, des projections itinérantes (jusqu'à plus de 100 par an!). En 2009, nous avons lancé les Rencontres de la Cinémathèque, organisées au Quattro, qui venait d'ouvrir, en partenariat avec la Ville et avec les Rencontres de Grenoble. » Dès la première soirée, un jeudi, 800 spectateurs se pressaient dans la salle. Deux jours plus tard, « on a dû refuser 400 personnes. On s'est dit qu'il se passait vraiment quelque chose. » En 18 éditions – les prochaines Rencontres auront lieu du 25 au 28 novembre – le succès ne s'est jamais démenti.

Incontestablement, le rendez-vous a « augmenté la notoriété et la reconnaissance de la Cinémathèque d'images de montagne », analyse Gilles Charensol. Ce qui a appuyé



la création d'un nouveau lieu dédié. « En 2012, une première étude a conclu que, sans ouvrir au public, la Cinémathèque allait péricliter. Nous avons eu la chance que la Ville de Gap nous propose l'ancienne usine Badin, un bâtiment qui a une âme. » Le projet n'a pas été un long fleuve tranquille. « Nous avons mis dix ans à y arriver, mais aujourd'hui, on se demande comment on vivait sans ce lieu dédié à la montagne, qui était un réel besoin à Gap. »

L'an dernier, la Cinémathèque a accueilli 26 000 visiteurs (en dehors des Rencontres, dont une partie se déroule dans ses locaux). Expositions, projections, expériences en réalité virtuelle... « Toute la montagne a sa place ici, ce n'est pas réservé à l'alpinisme », insiste son créateur. « Nous développons aussi l'éducation à l'image, avec une médiatrice que nous avons recrutée avec le concours du Centre national du cinéma (CNC). Nous accueillons toute l'année des écoliers, des collégiens, des lycéens, des étudiants, des enfants des centres sociaux... Cet écrin permet de donner de la visibilité à tout ce que nous avons fait depuis tant d'années pour conserver ces films, un travail de l'ombre que nous continuons de faire et qui ne s'arrêtera jamais. »

Désormais retraité et président de la Cinémathèque d'images de montagne, Gilles Charensol veut réussir à pérenniser la structure. « Il faut que tout le monde soit au rendez-vous. J'ai bon espoir, car, cette année, il y a eu une évolution dans la gouvernance. Toutes les collectivités, l'Etat et le CNC sont autour de la table pour la faire vivre. »

Ce qui vous attend au Tempo cette année

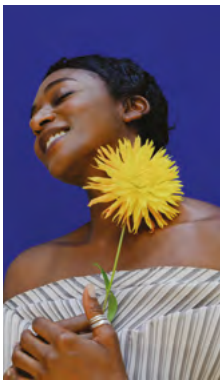
> BILLETTERIE Les billets pour l'ensemble des spectacles sont en vente au Tempo (bd Pierre-et-Marie-Curie), sur le réseau Ticketmaster et, c'est une nouveauté, sur le site du Tempo (https://le-tempo.mapado.com).

LES FRÈRES SMITH (+ 1ÈRE PARTIE) | AFRO GLOBAL GROOVE

Samedi 21 novembre à 20h30



Afrobeat, éthio jazz, funk, highlife, soul et rythmiques d'Afrique de l'Ouest : Les Frères Smith fusionnent les influences pour créer leur « Afrikanbeat ». Avec Mutation, leur troisième album, les onze musiciens livrent un groove incandescent, hypnotique et furieusement dansant.



ALA.NI | SOIRÉE JAZZ CLUB

Vendredi 29 janvier à 20h30

Avec sa voix exceptionnelle et ses chansons délicates, la chanteuse britannique cultive une élégance rare, entre folk minimaliste, jazz et esprit Broadway. Son troisième album, Sunshine Music, nourri de deux années passées en Jamaïque, révèle onze titres lumineux, imprégnés de douceur et de sensualité.

ONE SENTENCE. SUPERVISOR (+ 1ÈRE PARTIE) | POP PSYCHÉDÉLIQUE

Mercredi 24 février à 20h30

One Sentence. Supervisor fait souffler un vent de folie sur la pop psychédélique. Basse et batterie propulsent une krautpop nerveuse et dansante, tandis que guitares aériennes et voix viennent envelopper l'ensemble. Un univers à la fois hypnotique, énergique et résolument contemporain.





BLIND YEO (+ 1ÈRE PARTIE) | PSYCHÉ FOLK COSMIQUE

Vendredi 19 février à 20h30

Né en Cornouailles autour de Will Greenham, Blind Yeo est un collectif musical en perpétuelle évolution. Leur univers mêle folk psychédélique, énergie rock et expérimentations sonores dans un véritable carnaval électrique. Après les Trans Musicales de Rennes, le groupe présente son premier album, sorti à la fin de l'été.

RUMBLE + BOLD | PLATEAU ÉLECTRO

Vendredi 12 mars à 20h30



Deux groupes issus de la scène hip-hop alternative française se retrouvent pour un plateau électro explosif. Bold, porté par High Ku et Supa Jay, mêle rythmiques percussives et sonorités hypnotiques, tandis que Rumble développe une fusion originale et puissante. Avec Youthstar au micro, la soirée promet d'être survoltée.



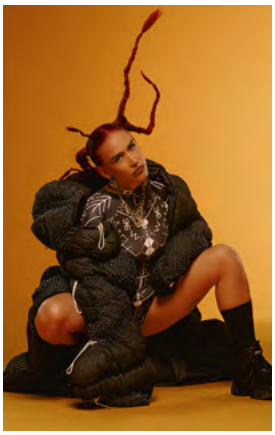
NICOLAS JULES EN TRIO (+ 1ÈRE PARTIE) | 30 ANS DE HORS PISTE POÉTIQUE ET MUSICAL

Vendredi 19 mars à 20h30

Pour ses 30 ans de carrière, Nicolas Jules s'entoure de Roland Bourbon aux percussions et de Frédéric Jouhannet au violon. Entre poésie décalée, guitares électriques et rock caressant, le trio trace un chemin singulier, drôle et sensible, où les chansons semblent parler à chacun.

LA CHICA | POP LATINE ORGANIQUE

Vendredi 26 mars à 20h30



Entre Belleville et le Venezuela, folklore latino, électro et psychédélisme sud-américain, La Chica construit un univers musical unique. Voix puissante, piano, textures électroniques et mélodies s'entrelacent dans un rituel poétique et mystique, où l'artiste invite chacun à embrasser ses origines et son histoire.

LA YEGROS | NU CUMBIA

Jeudi 20 mai à 20h30

Reine de la nu-cumbia, l'Argentine La Yegros revient avec un show explosif. Elle mêle folklore latino-américain, reggae, ska et électro dans un cocktail vibrant et résolument moderne. Synthés incisifs, rythmiques puissantes et énergie exubérante promettent un nouveau spectacle immersif et survolté.



Les rendez-vous **pour le jeune public**

• SECRETS DE BEATMAKER

Mercredi 25 novembre à 15h



Entourés de machines électroniques et d'un étonnant bric-à-brac sonore, les trois membres de Photøgraph ouvrent les portes de leur atelier. Entre créations originales et reprises de Daft Punk ou Kraftwerk, ils racontent avec humour leur parcours et les secrets de la fabrication des beats.

• CONCILIABULE *Mercredi 27 janvier à 15h*

Deux créatures émergent dans une bulle d'espace et de temps, où l'air et les matières deviennent langage. À travers danse, chansigne et musique, Conciliabule explore avec poésie la communication non verbale et cette question essentielle : communiquer, n'est-ce pas d'abord essayer ?



• LES YEUX DE TAQQI *Mercredi 17 février à 15h*

Taqqi, petit Inuit aveugle qui « veut voir, veut savoir, veut pouvoir », part à la découverte du monde et du royaume des Grands. Entre rêve, réalité et fantasmagories, ce voyage initiatique au cœur du Groenland l'amènera à dépasser ses peurs et à découvrir ses trésors cachés.

• DANS TES YEUX

Mercredi 10 mars à 15h



Une grande boîte s'ouvre et révèle un monde de formes, de couleurs et de matières. À travers une exploration ludique inspirée de l'art contemporain, un personnage transforme son ennui en source de créativité. Un voyage sensoriel et poétique qui stimule l'imaginaire et invite à regarder autrement.

Dialogue en plein air avec des œuvres contemporaines

Cet été encore, Gap a transformé son centre-ville en une vaste galerie d'art à ciel ouvert.

Pour sa 14e édition, le parcours « À ciel ouvert » a invité l'art à dialoguer avec les places, les rues, les fontaines et le patrimoine de la ville. Neuf créations et deux installations sont venues enrichir, le temps de l'été, les sept sculptures installées de manière permanente dans le cœur de ville. Poulpe monumental, libellule métallique, papillons, grand-duc, mouton bondissant ou coquelicots ont ponctué les promenades de touches poétiques et insolites. Signées notamment par Issro, Xzav, Patrick Planchon, Sara.H et DeLaPerouze, Jean-Luc Blanco ou Elie Huriez, ces œuvres contemporaines ont offert aux Gapençais comme aux visiteurs un autre regard sur les espaces familiers de la ville.















Skatepark : « C'est vraiment chouette pour débuter et progresser »

Inauguré lors du Festival des arts et sports urbains (FASU), en juillet, le nouveau skatepark de la Blache fait l'unanimité parmi les amateurs de glisse urbaine, qui n'hésitent pas à proclamer que c'est le meilleur de France, voire d'Europe.

La Gapençaise Lilou Fumery, vice-championne de France de roller freestyle et championne internationale, a découvert ce sport avec son frère Léo sur l'ancien skatepark. Elle ne tarit pas d'éloges sur la nouvelle structure : « C'est complet ! On peut s'entraîner sur des rotations aériennes avec les tables, il y a des modules pour découvrir, pour des slides... Le sol, les transitions, tout est parfait. On peut garder de la vitesse tout le temps. C'est vraiment bien pour progresser. »

A 34 ans, Pauline Lambert a découvert le roller freestyle avec son fils Nino, 8 ans. « On était venu sur l'ancien skatepark, mais ce n'était pas adapté aux débutants », avoue la mère de famille. « Là, c'est vraiment chouette pour débuter et progresser. On peut commencer sur les petites rampes et ça permet de se dépasser, d'avoir plus confiance en soi. Il y a d'autres adultes aussi, ça donne confiance. Ça m'a donné envie de suivre mon fils. »

Mère et fils ont intégré le club Roller Crash, « qui propose un encadrement hyper-adapté pour nous mettre en confiance ». Ils fréquentent le skatepark quasi-quotidiennement : « On vient régulièrement après l'école. Comme il est accessible à tous, c'est beaucoup plus familial que l'ancien skatepark. Il y a pas mal d'adultes qui s'y mettent avec leurs enfants. »

Sébastien Bellue est quant à lui un adepte du skate depuis le collège. « Je m'y suis remis il y a quelques années et je suis content, car nous n'avons jamais eu à Gap quelque chose de cette nature, qui soit adapté au skate », souligne-t-il. « Il est bien car il est assez évolutif. Il n'y a pas de modules monumentaux, ils sont assez ludiques. Moi, je n'ai plus l'âge de faire de la compétition. Je viens pour passer un bon moment, pour rigoler avec les copains. C'est assez ingrat comme pratique, l'apprentissage est assez long et les chutes peuvent être douloureuses. »

Il en profite deux à trois fois par semaine. « Il n'y a pas de club de skate à Gap mais quand on a besoin de se retrouver, on s'appelle. On est un groupe d'anciens qui se sont remis le pied à l'étrier. Et il y a du monde ! »







Éclat(s) d'été : un été en musique et en spectacles

Éclat(s) d'été a une nouvelle fois fait vibrer Gap au rythme d'une programmation entièrement gratuite et ouverte à tous. Une trentaine de rendez-vous ont investi les parcs, les places et les quartiers de la ville. De la pop d'Emma et Gros Monsieur au reggae de Nattali Rize et Broussaï, en passant par la pop-rock de Sam Sauvage et le hip-hop de Jungeli, les grands concerts ont fait la part belle aux artistes de la scène actuelle et aux nouveaux talents. Point d'orgue de cette édition, le spectacle aérien Muaré Expérience, de la Compagnie Voalá, a offert un final spectaculaire sur l'esplanade Desmichels, mêlant musique rock live, danse et voltige à plus de 30 mètres de hauteur.

Photos Stéphane DEMARD, Isabelle CAMBOS et Direction de la culture


SAM
SAUVAGE























Rapport de la Chambre régionale des comptes : le vrai du faux

La Chambre régionale des comptes a envoyé, le 29 avril 2026, son rapport sur la gestion de la Ville de Gap de 2018 à 2024. Si certains titres de chapitres sont provocateurs, la lecture du texte donne une image plus juste. La Chambre conclut ainsi que la gouvernance de la commune est « dans l'ensemble satisfaisante ».

Des finances solides, au service de l'investissement

Le rapport confirme ce que nous défendons : une dette qui baisse (de 60 à 36 M€ entre 2012 et 2024), une capacité de désendettement de 2,6 ans seulement, aucun emprunt à risque. Sur la période 2018-2024, 109 M€ ont été investis (écoles, voirie, viaduc de Buzon rouvert aux piétons et cyclistes, liaison Sainte-Marguerite–Patac), grâce à nos ressources propres, complétées par des subventions que nous avons obtenues. Les charges de personnel pèsent 55,8 % des dépenses de gestion, contre 58,9 % pour les communes comparables. La Chambre reconnaît ainsi que la mutualisation entre la Ville et l'Agglomération Gap-Tallard-Durance a contribué à maîtriser les charges de personnel.

La Chambre revient sur le haut niveau de la trésorerie et des recettes fiscales. Il faut rappeler que les taux municipaux de la taxe foncière n'ont pas augmenté depuis 2012 : la hausse du produit vient de la revalorisation des bases fixée par l'État. Cette trésorerie a permis d'investir sans emprunter davantage, tout en réduisant la dette.

Quant aux prévisions budgétaires, les reproches de la Chambre ne reflètent pas la réalité de notre gestion. Elle relève des taux d'exécution moyens en investissement, autour de 60 %. Une collectivité qui porte de lourds équipements doit aussi raisonner sur plusieurs exercices. Cette méthode a permis à Gap de réaliser de nombreux projets structurants sans augmenter les taux d'imposition, et tout en réduisant nettement sa dette. Quant aux reports d'un exercice sur l'autre, ils sont obligatoires. Ils tiennent surtout aux règles de la commande publique, qui obligent parfois à relancer plusieurs fois le même projet, et aux nombreuses études exigées par l'État, comme pour la restructuration de la médiathèque et du théâtre. Il s'agit de délais de réalisation, non d'une quelconque volonté d'affichage.

La Chambre juge irrégulier le financement des parkings par le budget principal. Faire porter ces investissements par les usagers aurait pourtant fait flamber les tarifs. C'est un choix clair de la municipalité au bénéfice du dynamisme de notre centre-ville. On peut aussi rappeler qu'à Gap, les parkings publics sont tous gérés par la Ville et non par des délégataires privés, comme c'est très souvent le cas.

S'agissant du Quattro, la Chambre rappelle la règle de la mise en concurrence des spectacles ; or lorsqu'une pièce n'est proposée que par un seul producteur, la concurrence n'a pas de sens. C'est méconnaître la réalité du monde du spectacle.

De manière générale, on ne peut que regretter l'écart entre la présentation orale, positive, des magistrats lors de leur rencontre avec le maire, et certains titres du rapport écrit, éloignés de son contenu réel.

Sur un certain nombre d'observations formelles, des correctifs ont déjà été apportés et d'autres le seront prochainement : recours à un déontologue, valorisation des aides en nature aux associations, délibération sur les véhicules de service, formalisation du contrôle des régies…

Une gestion rigoureuse n'est pas une gestion sans améliorations possibles. Nous les assumons et les mettons en œuvre, pour que chaque euro des Gapençaises et des Gapençais serve leur ville. Aujourd'hui comme hier et comme demain.

Roger DIDIER, Rolande LESBROS, Jean-Pierre MARTIN, Catherine ASSO, Olivier PAUCHON, Françoise BERNERD, Vincent MEDILI, Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Gil SILVESTRI, Delphine ROLLAND, Pierre PHILIP, Céline ZARB, Alain BLANC, Jérôme MAZET, Jean-Louis BROCHIER, Solène FOREST, Claude BOUTRON, Ginette MOSTACHI, Mélissa FOULQUE, Joël REYNIER, Alexandre MOUGIN, Nina AMAR CAL, Dorian DEININGER, Johanna CLERC, Richard GAZIGUIAN, Isabelle CAMBOS, Chiara GENTY, Bruno PATRON, Elodie BRUTINEL LARDIER, Valérie PAUCHON-BIANCOLINO, Georges MUNOZ, Christiane BAR

Nouvelle rentrée, nouvelle année !

ÉCOLES : DONNER À CHAQUE ENFANT LES MEILLEURES CONDITIONS POUR GRANDIR

La rentrée scolaire rappelle que l'avenir d'une ville se construit d'abord avec ses enfants, dans les écoles, les cours de récréation, les cantines et les activités qui rythment leur quotidien. Aux familles, aux enseignants, aux AESH, aux agents municipaux et à tous les professionnels qui accompagnent les jeunes Gapençaises et Gapençais, nous souhaitons une très belle année scolaire.

La commune a une responsabilité directe sur les bâtiments, la restauration, le périscolaire et, plus largement, sur les conditions d'accueil de vos enfants. Des rénovations ont été engagées par la ville ces dernières années, mais trop souvent, la majorité municipale donne le sentiment de gérer ces enjeux au coup par coup. Il y a urgence à passer à la vitesse supérieure, école par école, avec des priorités clairement établies : des écoles mieux isolées, mieux équipées, efficacement adaptées aux fortes chaleurs (davantage d'arbres et d'ombre, des cours désimperméabilisées, des points d'eau), des espaces extérieurs plus agréables et plus inclusifs. Il faut également sécuriser les cheminements à pied et à vélo autour des établissements et mieux associer les parents, les équipes éducatives et les agents aux projets qui concernent leur école.

La restauration scolaire doit elle aussi être une priorité : qualité des repas, produits de saison, approvisionnement local chaque fois que possible et lutte contre le gaspillage. Gap dispose autour d'elle d'un territoire agricole exceptionnel ; le lien entre nos cantines et les producteurs doit être amélioré.

Nous demandons aussi que l'accessibilité soit intégrée à chaque rénovation et que les investissements soient répartis équitablement entre les quartiers, car chaque école mérite la même attention.

ASSOCIATIONS : FAIRE CONFIANCE À CELLES ET CEUX QUI FONT VIVRE GAP

La rentrée, c'est aussi celle des clubs, des associations culturelles, sportives, solidaires, éducatives ou de quartier. Des milliers de Gapençaises et de Gapençais donnent chaque semaine de leur temps. Ils entraînent, accompagnent, organisent, transmettent ou simplement créent du lien. Cette énergie bénévole est une véritable richesse pour notre ville, elle crée du dynamisme, de l'attractivité et de l'emploi. Elle mérite un véritable partenariat.

L'accès aux salles et équipements municipaux doit être facilité. Les associations ont besoin d'une meilleure visibilité sur les moyens qui leur sont attribués ainsi que sur les critères de délivrance des subventions. Afin d'assurer la pérennité du monde associatif, les conventions pluriannuelles sont à favoriser. Un interlocuteur unique est nécessaire pour éviter la multiplication des démarches. La Ville doit aussi mieux favoriser la mutualisation des locaux, du matériel et des compétences entre associations, et construire avec elles un calendrier régulier de dialogue plutôt que de les consulter uniquement lorsqu'une difficulté survient. Après tant d'années de gestion par la même équipe, nous pensons qu'il est temps de faire évoluer les méthodes et de construire une relation moins verticale avec celles et ceux qui font vivre Gap au quotidien.

Le bénévolat ne se gère pas, il se soutient. Nous regrettons à ce titre que, dans l'organisation de certains grands événements, la Ville ait choisi de retirer une partie de leurs responsabilités à des bénévoles qui avaient acquis une véritable expérience. Le Gapen'Cimes en est un symbole : son succès s'est construit année après année grâce aux services municipaux, bien sûr, mais aussi grâce à l'engagement remarquable de centaines de bénévoles, de clubs et de passionnés.

Une municipalité forte n'est pas celle qui fait tout elle-même. C'est celle qui sait donner un cadre, des moyens et surtout de la confiance à celles et ceux qui veulent agir. Dans les écoles comme dans les associations, nous restons à l'écoute de vos préoccupations et de vos initiatives. Parce que c'est vous, Gapençaises, Gapençais, qui faites vivre notre ville !

Les élus d'Agir ensemble pour Gap : Aurélie ALLEMAND, Mylène ARMANDO, Axel BERRIAUX, Jean-Pierre BRIARD, Claudie BOYER, Elie CORDIER, Sophie DELFINO, Savine JUNOT, Charlotte KUENTZ, Jean-Jacques ROSTAN

Cet été, deux réalités nous interpellent à Gap. La fermeture du centre social des Pléiades a privé tout un quartier d'un lieu essentiel de proximité, tandis qu'une série de cambriolages a rappelé les inquiétudes liées à la sécurité. Ces situations exigent des réponses concrètes : protéger les Gapençais, préserver les services de proximité et agir au quotidien pour améliorer la qualité de vie dans tous nos quartiers

Jennifer WILD, L'avenir Gapençais, Rassemblement National.

NUMÉROS UTILES

Mairie / Services administratifs

Standard 04 92 53 24 24
Allo Mairie (vos messages 24h/24) 04 92 53 18 78
Mairie annexe de Fontreyne 04 92 53 24 25
Mairie annexe de Romette 04 92 53 26 77
Etat-civil (naissances, mariages) 04 92 53 24 44
Passeport, carte d'identité 04 92 53 24 45
Service des élections 04 92 53 24 09
Cimetières 04 92 53 24 28
Direction de la communication 04 92 53 24 30
Direction des ressources humaines 04 92 53 24 14
Développement économique 04 92 53 24 32
Service communal Hygiène et Santé 04 92 53 22 71
Fourrière animale 04 92 53 22 71
Police municipale 04 92 53 24 63
Occupation du domaine public 04 92 53 24 64
Service stationnement en voirie 04 92 53 24 64
Parkings municipaux 04 92 53 24 27
Service des gens du voyage 04 92 53 24 63
Objets trouvés 04 92 53 24 62
Médiateur municipal 04 92 53 24 24
(le vendredi après-midi 04 92 53 24 77)

SOCIAL

Centre social Beauregard et centre-ville 04 92 53 62 47
Centre social de Fontreyne 04 92 51 48 37
Centre social des Pléiades 04 92 53 72 22
Centre social de Saint-Mens 04 92 53 61 77
Maison des habitants 04 92 53 22 77
Bureau d'information jeunesse 04 92 53 22 77
Direction cohésion urbaine et sociale 04 92 53 22 70
Emploi et Politique de la Ville 04 92 53 22 70

Mairie / Services techniques

Nettoiement – gestion des déchets 04 92 53 15 85
Urbanisme – Permis de construire 04 92 53 18 62
Voirie 04 92 53 26 50
Eau – assainissement 04 92 53 15 81
Environnement – Agriculture – Agenda 21 04 92 53 18 79
Espaces verts 04 92 53 18 33

Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

Déchetterie de Patac 04 92 52 22 45
Déchetterie de la Flodanche 04 92 51 62 18
Quai de transfert de Saint-Jean 04 92 51 41 95
Station d'épuration 04 92 51 84 60

TOURISME

Office de Tourisme 04 92 52 56 56
Domaine de Charance ... 04 92 53 26 79
Station de Gap-Bayard . 04 92 50 16 83

CULTURE

Direction de la culture ... 04 92 53 25 28
Médiathèque 04 92 53 26 73
Conservatoire à rayonnement départemental 04 92 53 25 41
Le Tempo 04 92 53 26 80
Le Quattro 04 92 53 25 04
Office municipal de la culture 04 92 52 73 68
Théâtre La passerelle 04 92 52 52 52
Maison de l'Europe 04 92 52 53 25
Cinémas :
> Le Centre et le Club 04 92 52 25 32
> Le Palace 04 92 53 96 35

SPORTS

Direction des sports 04 92 53 24 21
Office municipal des sports 04 92 52 63 55
Stade nautique de Fontreyne 04 92 51 14 99
Piscine de la République 04 92 51 22 67
Stade de glace Alp'Arena 04 92 53 26 90

TRANSPORTS

L'Agglo en bus 04 92 53 18 19
Région Sud 08 09 40 00 13
..... / zou.maregionsud.fr
Stations de taxis :
> Place de la Gare 04 92 51 34 69
> Rue Carnot 04 92 51 35 90

NUMÉROS D'URGENCE

Samu 15
Police 17
Sapeurs-pompiers 18
Appel d'urgence européen 112
Sans-abri 115
Enfance en danger 119
Centre anti-poison de Marseille 04 91 75 25 25
Violence Femmes Info 3919
Harcèlement scolaire 3018

SANTÉ

Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud 04 92 40 61 61
Accueil des urgences 04 92 40 67 01
Maison médicale de garde du Gapençais 04 92 52 28 15
Polyclinique des Alpes du Sud 04 92 40 15 15
Pharmacie de garde 0825 74 20 30
(appel payant) ou www.servigardes.fr
Dentiste de garde 04 92 51 94 94
Ligue contre le cancer 04 92 53 71 44

INSCRIPTIONS AU GUICHET UNIQUE

Mairie Centre, rue Colonel Roux • 04 92 53 24 23 • guichet-unique@ville-gap.fr

ACCUEILS DE LOISIRS

Inscriptions pour les vacances de Toussaint 2026
A compter du **lundi 28 septembre**
Inscriptions pour les vacances de Noël 2026 et les mercredis de janvier à avril 2027
A compter du **lundi 30 novembre**

ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES DU TEMPO

Préinscriptions pour les vacances de Toussaint 2026
A compter du lundi 5 octobre (programme disponible 10 jours avant sur www.ville-gap.fr)

ACTIVITÉS SPORTIVES CAS ET AQUALUD

Préinscriptions pour les vacances de Toussaint 2026
A compter du **lundi 5 octobre** (programme disponible 10 jours avant sur www.ville-gap.fr)

Naissances

Septembre 2026 (au 8)

Samuel, fils de BROSSEAU Gaël et MARROT Madeleine domiciliés à Gap

Elyo, fils de CARLES Jimmy et POUSSIGUE Cassendra domiciliés à Gap

Lou, fille de PORET Luc et FONDACCI Mathilde domiciliés à La Saulce

Juliette, fille de LOMBARD Robin et HAPIAN Sophia domiciliés à Châteauvieux

Ismaïl, fils de MARTINEZ Loïc et MILOUDI Sarra domiciliés à Gap

Adina, fille de AMKHADOV Abdulla et MAGOMADOVA Aminat domiciliés à Gap

Août 2026

Dyanna, fille de CRAYE Kenny et HABIS Renata domiciliés à La Saulce

Talal, fils de MOHAMED OUSMAN Adam et OSMAN OMER MOHAMED Hajer domiciliés à Gap

Lou, fille de BLANC François et JOURDAN Julie domiciliés à Gap

Saba, fille de OSMAN ABDALLA Abdoulmalik et ISMAIL AHMED Ozaz domiciliés à Gap

Tainaki, fils de TEMANUPAIOURA Jean-Marie et TESTE–TOUSSAINT Léa domiciliés à Gap

Jade, fille de LOPEZ Florent et LÉAUTIER BERMOND Mélia domiciliés à Gap

Emy, fille de ANSELME Jérémy et GARCIN Charline domiciliés à Gap

Iris, fille de DAGENS Benjamin et FERRY Lola domiciliés à Gap

Ayla, fille de SAMADI Ahmed et MONIER Angélique domiciliés à Gap

Tino, fils de MEDILI Angelo et CHARLES Mélissa domiciliés à Gap

Emilio, fils de DESMARCHAIS Valentin et CARRABBA Mariline domiciliés à La Freissinouse

Lyana, fille de ROBIN Kevin et ORY Justine domiciliés à Gap

Yahya, fils de HENRI Sarah domiciliée à Gap

Éléna, fille de ANDRIANO Fabien et QUIOT Auriane domiciliés à La Freissinouse

Ethan, fils de DOMBECK Maxime et THEIL Florence domiciliés à Tallard

Juillet 2026

Jules, fils de MARCELLIN Jérôme et MASSE Fanny domiciliés à Gap

Côme, fils de DA SILVA TEIXEIRA Wilson et CRESPIN Jennifer domiciliés à La Saulce

Sacha, fils de OSANNA Flavien et MIZERA Séverine domiciliés à Gap

Izao, fils de DA SILVA TEIXEIRA Wilson et CRESPIN Jennifer domiciliés à La Saulce

Nour, fille de BERE Seydou et KONE Salimata domiciliés à Gap

Artémis, fille de TORSET Bastien et LOCHET Laetitia domiciliés à Gap

Louna, fille de COURENQ Cédric et GOASDOUÉ Emeline domiciliés à Gap

Charles, fils de TOURNIER Pierre et FLAUD Karine domiciliés à Gap

Thomas, fils de THEVIN Patrick et SANCHEZ Anaïs domiciliés à La Freissinouse

Pablo, fils de FOURNIER Aurélien et FERROUD Emeline domiciliés à Gap

Liyana, fille de NOUNE Toufik et NESNAS Nacera domiciliés à Gap

Cléo, fille de COMBES Aurélien et BOMPARD Alice domiciliés à Gap

Ézéckiel, fils de BESSON Christophe et COMBAL Pauline domiciliés à Gap

Amir, fils de TEMIEV Magomed-Emi et SHAKARBIEVA Zalva domiciliés à Gap

Cassandre, fille de BLANC François et ROUSSEAU Pauline domiciliés à Gap

Jules, fils de BONNET Jean-Mickaël et BOURGUET Manon domiciliés à Gap

Esmeralda, fille de CUADRA TEJEDA Enrique et MANUZZI Tamara domiciliés à Gap

Oscar, fils de CLERX Kevin et LEFORT Amélie domiciliés à Gap

Amaury, fils de ROLLAND Pierre et NOEL Mélissa domiciliés à Gap

Gynna, fille de ROUSSEL Joseph et LEPLEY Maryne domiciliés à La Saulce

Isra, fille de YOUNES Rida et ZOUIYENE Chahra domiciliés à Gap

Juin 2026

Diego, fils de MARSEILLE Jérome et INGIULLA Anna-Elisabetta domiciliés à Gap

Elyana, fille de HADJ SADOK Mohamed et OUERFELLI Romayla domiciliés à Gap

Livia, fille de ARNAULT Damien et BLACHON Laëtitia domiciliés à Gap

Timéo, fils de BEN TAHAR Raphaël et PACALET Tiffany domiciliés à Châteauvieux

Juliette, fille de DUCHEMIN Mattéo et HUNAUT Léa domiciliés à Gap

Charlie, fils de SOUDAY Christopher et COLONNA Meryl domiciliés à Gap

Youri, fils de DUMITRU Enzo et GALVIN Liv domiciliés à Gap

Jouda, fille de KHELIFI Adel et JENDOUBI Soulaima domiciliés à Gap

Ava, fille de PFRANGER Romain et DELAIGUE Célie domiciliés à La Saulce

Wyatt, fils de DICHARRY Alexis et BENOIT Margaux domiciliés à Gap

Theo, fils de BAUMET Maurice et DA SILVA TEIXEIRA Thairyne domiciliés à Gap

Sidra, fille de MECHERGUI Faouzi et ATHIMNI Sarra domiciliés à Gap

Jeanne, fille de DE LA SAYETTE Stanislas et LAMBERT Ella domiciliés à Gap

Émile, fils de SIBUÉ Julien et ROMANIN Amélie domiciliés à Gap

Constance, fille de PHILIP Guillaume et GOMEZ Léa domiciliés à Gap

Agathe, fille de DARMAS Anthony et ANDRE Fanny domiciliés à Tallard

Mariam, fille de MAKADI Abou et SIDIBE Fatime domiciliés à Gap

Théo, fils de CHAIX Fabien et GOUIN Pauline domiciliés à Gap

Mariages

Septembre 2026 (au 8)

ALBERELLI Fabrice et GALDI Sabine

MEDILI Loris et PAYAN Mélissa

Août 2026

DERAEDT Justine et LIBAUD Lounna

PANATTONI JULIEN Travis et VO Dinh

BERNARD Bruno et MOSTACHI Marie-Laure

CATELAN Benjamin et SAEZ Marilyn

DI PAOLA Paul et ALPHAND Camille

AWAD Driss et ZEGAOULA Assia

Juillet 2026

AICHARDI Florian et COQUARD Raphaël

JEBALI Aymen et DANEL Camille

GORGA Nathan et GIULIANI Julie

HERAIL Damien et VENDOLA Maud

LE CALVÉ François et RIGAT Amélie

TERRIEN Louis et LE NAUTOUT Manon

Juin 2026

EL KHEZAMI Houcine et VOIRGARD Cynthia

CHOLLET Cyrille et MEUNIER Pauline

ROUANET Baptiste et GALLICE Clara

MIGOT Tyfanie et BLANC Mathilda

LAURENT Jonathan et AHAMADA Fanya

DELIMARD-DALLIERE Thibault et AVERTY Jessica

HANSER Christophe et ISNARD Anaëlle

ESTACHY Romain et DELAVOËT Marjorie

BLANCHARD Thibault et LHOMMEE Delphine

LEBLANC Tao et FORGEON Pavlina

ARNOUX Laurent et ORJUBIN Morgane

GROUSSIN Thomas et RIGAUD Anne

Les 10 rendez-vous à ne pas manquer

U2 ADDICTION

Samedi 24 octobre, 20h30 – Le Quattro

U2 Addiction rend bien plus qu'un simple hommage au mythique groupe irlandais. Avec Tom Ross au chant, le groupe restitue avec puissance et émotion l'univers de Bono et ses complices. De With or Without You à Sunday Bloody Sunday, en passant par Pride, retrouvez les grands tubes de U2 dans un show 100 % rock et spectaculaire.

JEAN-BAPTISTE GUÉGAN – « JOHNNY, LE SHOW D'UNE VIE »

Jeudi 29 octobre, 20h30 – Le Quattro

Révélé par La France a un incroyable talent, Jean-Baptiste Guégan possède une voix étonnamment proche de celle de Johnny Hallyday. Avec Johnny, le show d'une vie, il rend hommage à son idole à travers un spectacle généreux et populaire, porté par les grands succès du « Taulier ».

FOIRE AUX SANTONS

Du 7 au 15 novembre – Chapelle des Pénitents

Le Pays Gavot propose la 7e édition de sa traditionnelle exposition-vente de santons. Venez découvrir les créations de plus d'une dizaine de santonniers et plonger dans l'univers des crèches et des traditions de Provence. Des animations complètent cette immersion au cœur du patrimoine provençal.

Infos : 06 70 12 06 60.

SALON DU MARIAGE

7 et 8 novembre – Le Quattro

Futurs mariés, rendez-vous au Salon du mariage de Gap ! Pendant deux jours, 26 exposants vous accompagnent dans la préparation de votre grand jour : robes, costumes, coiffure, fleurs, traiteurs, photographes, lieux de réception, voyages... Deux défilés quotidiens permettront également de découvrir les dernières tendances et, pourquoi pas, la robe de vos rêves.

Infos : https://salondumariagegap.fr

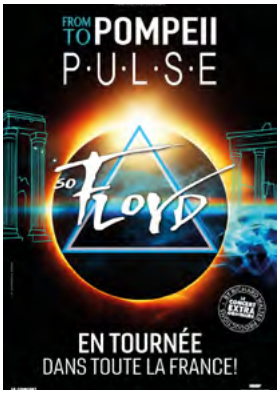
SPECTACLE DE DANSE – « DON QUICHOTTE »



Mardi 17 novembre, 20h30 – Le Quattro

Le mythe de Cervantès revisité dans un futur proche : dans cette nouvelle version de Don Quichotte, Dulcinée est devenue une intelligence artificielle qui promet l'harmonie, simplifie la langue et prétend « ajuster la vérité au bien commun ». Une relecture contemporaine et troublante du célèbre récit, chorégraphiée par Marie-Claude Pietragalla & Julien Derouault.

SO FLOYD – FROM POMPEII TO PULSE



Vendredi 20 novembre, 20h30 – Le Quattro

De Pompeii à Pulse, So Floyd fait revivre toute la richesse et la puissance évocatrice de Pink Floyd. Echoes, Wish You Were Here, Time, Money, Another Brick in the Wall... Les titres cultes s'enchaînent dans un voyage musical et visuel immersif, entre paysages sonores, fulgurances rock et atmosphère hypnotique.

18ES RENCONTRES DE LA CINÉMATHÈQUE DE MONTAGNE

Du 25 au 28 novembre – Quattro et Cinémathèque de montagne

Pendant quatre jours, les Rencontres de la Cinémathèque de montagne célèbrent le cinéma de montagne sous toutes ses formes. Nature, aventure, exploration et sports extrêmes sont au rendez-vous de ce festival devenu incontournable pour les amoureux des grands espaces et des sommets. L'événement attire chaque année près de 10 000 spectateurs.

Infos : www.cimalpes.fr.



GOLDMEN – CONCERT 100 % GOLDMAN

Jeudi 3 décembre, 20h – Le Quattro

Les Goldmen reviennent avec un show 100 % tubes consacré à l'univers de Jean-Jacques Goldman et du trio Fredericks Goldman Jones. Porté par Alain Stevez et Sabrina, le spectacle fait revivre les grands succès des années 1980 à 2000 : Envole-moi, À nos actes manqués, Il suffira d'un signe... Une soirée pour chanter à l'unisson !



COLDPLAYED – THE UNIVERSE OF COLDPLAY

Samedi 5 décembre, 20h30 – Le Quattro

Depuis 2013, COLDPLAYED s'attache à recréer l'univers de Coldplay dans ses moindres détails : son, lumières, effets, ambiance et énergie scénique. De leurs premiers succès aux tubes les plus récents, le tribute français propose un show coloré, festif et spectaculaire, avec notamment des duos avec Rihanna, Selena Gomez et Beyoncé.



MURIEL ROBIN – « INFINIMENT ROBIN »

Mardi 8 décembre, 20h30 – Le Quattro

Muriel Robin ouvre avec ce nouveau spectacle un accès direct à tout ce qui la traverse : fantaisie déjantée, poésie sensible et regard singulier sur le monde. Elle partage ses recettes pour mettre de la couleur sur les ombres, préserver la légèreté et garder le rire au cœur. Une invitation à réenchanter la vie… à l'infini !



Dates **en bref**

MAKBETH

Mardi 3 et mercredi 4 novembre, 20h30, théâtre La Passerelle

Où Macbeth devient Makbeth. K, comme punk, ou Kafka. Comment, d'une lettre irrévérencieuse, ranimer la figure du roi sanguinaire, électriser le mythe en donnant à la pièce sa radicalité contemporaine ?

Infos : 04 92 52 52 52 – theatre-la-passerelle.eu

EXPO « UN TRAIN À VAPEUR DANS LES HAUTES-ALPES »

Du 3 au 28 novembre, Médiathèque. Un train à vapeur a circulé en mai 2025 dans le département, dans le cadre des 150 ans de l'arrivée du chemin de fer dans les Hautes-Alpes. De quoi inspirer les membres du club photo UAICF (Union artistique et intellectuelle des cheminots français) de Gap, qui proposent une exposition inédite. Vernissage le mardi 3 novembre à 17h.

FOIRE D'AUTOMNE

Lundi 9 novembre, de 8h à 18h. Traditionnelle foire de Gap de la rue Faure du Serre au bd de la Libération.

LULLABY SHOT

Vendredi 13 novembre, 20h30, théâtre La Passerelle

Huit femmes puissantes : où la chorégraphe Leïla Ka libère les corps féminins, dans une énergie vitale et explosive.

> Infos : 04 92 52 52 52 – theatre-la-passerelle.eu

ESCAPADE ARTISTIQUE AUX CARRIÈRES DES LUMIÈRES

Lundi 16 novembre, départ à 8h30 du parking de la Commanderie. Parcours immersif au cœur des couleurs de Matisse et dans l'univers de Frida Kahlo. Déplacement en car de Gap aux Baux-de-Provence.

Inscriptions au Guichet unique de la Mairie centre, dès le 19 octobre.

CATAPHONIE

Jeudi 26 et vendredi 27 novembre, 19h, théâtre La Passerelle

Trois personnages, que rien ne prédestinait à devenir un trio, se retrouvent bloqués sous terre, dans un huis-clos mêlant recherche scientifique, humour et suspense.

MARCHÉ DE NOËL

Du 4 au 24 décembre, centre-ville

Les stands d'artisanat et de spécialités investissent les places Jean Marcellin, aux Herbes et de la République pour pouvoir préparer Noël ou tout simplement passer un moment convivial et gourmand.

VILLE DE GAP - FRANCE TRAVAIL

Grande mobilisation pour l'EMPLOI



POUR TOUS LES CANDIDATS À L'EMPLOI

2026

GAP

JEUDI 5 NOVEMBRE

9h - 13h

Le Quattro

Ville de Gap – capitale douce

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail